

BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE

Le développement aussi bien en nombre qu'en qualité de la bibliographie maghrébine nous a amené cette année à revoir la formule de cette rubrique. La première partie — Notes bibliographiques — comprend des analyses critiques approfondies d'un certain nombre d'ouvrages traitant de sujets correspondant aux préoccupations majeures de notre équipe de recherche et des comptes rendus de travaux universitaires — thèses, mémoires — touchant aux problèmes généraux du Maghreb. Nous n'avons pu retenir cette année que des travaux émanant de collaborateurs du C.R.E.S.M. mais nous espérons pouvoir, dans l'avenir, ouvrir plus largement cette rubrique afin d'assurer aux chercheurs et universitaires une audience plus large.

Dans une deuxième partie — Informations bibliographiques — nous tentons de présenter succinctement un maximum d'ouvrages afin de donner au lecteur un aperçu aussi complet que possible des livres parus dans l'année.

Le choix d'une telle formule nous a semblé concilier au mieux le souci d'exhaustivité avec l'inévitable limitation du volume de notre Annuaire.

I. — NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

OUVRAGES

MOORE (C.H.). — *Politics in North Africa*. Boston. Little Brown, 1970, 360 p.

Cet ouvrage, publié dans le cadre des « Little Brown Series in Comparative politics » dirigées par G. Almond, J. Coleman et L. Pye, présente un double intérêt : il nous donne d'abord une description bien informée de la politique dans les trois grands pays du Maghreb. L'auteur, qui connaît très bien la Tunisie et lui a consacré un remarquable livre (*Tunisia since independence*) est moins à l'aise sur l'Algérie. Son livre reste cependant le meilleur guide introductif à la vie politique maghrébine. On peut regretter que rien de semblable n'existe en français et s'extasie une fois de plus sur la vitalité (et les moyens !) de la recherche américaine qui en quelques années nous a donné les contributions de Zartman, Quandt, Waterbury et Moore pour ne citer que les meilleurs.

Politics in North Africa présente un autre intérêt : il s'insère partiellement dans la problématique « fonctionnaliste » (pour faire bref) articulée entre autres par G. Almond et G. Bingham Powell dans *Comparative politics : a developmental approach* publiée dans la même collection en 1966. C'est ainsi que sont examinées les différentes capacités de chaque régime (extractive, régulatrice, distributive, symbolique, Chap. IV), puis l'articulation des intérêts (Chap. V), l'agrégation des intérêts (Chap. VI), enfin le

recrutement et la socialisation politique (Chap. VIII). La tentative peut être passionnante qui donne l'occasion de confronter les concepts généraux aux « terrifiants pépins de la réalité » : Elle permet à C.H. Moore de prendre quelques distances avec la notion de développement politique présentée par Almond : pour ce dernier, le développement est un processus par lequel les mécanismes accomplissant des fonctions politiques deviennent plus différenciés; à ce processus s'ajoute un changement culturel également générateur de différenciation. A cette conception un peu mécaniste et en tous cas unilinéaire C.H. Moore fait observer avec bon sens qu'il ne voit pas a priori de connection entre la différenciation et le développement politique entendu comme la capacité de cerner et résoudre les principaux problèmes d'une société) est opposée une définition empruntée à S.P. Huntington selon qui le développement politique varie avec d'une part l'étendue des soutiens apportés aux organisations politiques et d'autre part leur niveau d'institutionnalisation (L'institutionnalisation est le processus par lequel une organisation acquiert valeur et stabilité. Cf. « Political development and political decay » *World politics*, vol. 17, n° 3, 1965). Il en découle une tension dans le développement, car les exigences de l'institutionnalisation peuvent contredire le besoin de support maximum. Ainsi, le système tunisien a un support maximum mais une institutionnalisation faible, le système marocain une institutionnalisation relativement forte, fondée sur une légitimité traditionnelle, mais un support particulièrement étroit. Quant à l'Algérie, elle est considérée comme le système le moins développé, probablement du fait de la mise en cause permanente de la légitimité, ce qui réduit et le support et l'institutionnalisation, mais son avenir est cependant jugé plus brillant que celui de la monarchie marocaine (p. 95).

L'effort entamé pour donner à l'ouvrage valeur comparative et prédictive est surtout sensible dans deux chapitres : les chapitres IV (the scope of government) et VII (Strategies of political development). On s'y arrêtera donc plus longuement.

Le chapitre IV tente d'évaluer les différentes capacités de chaque régime : la capacité « extractive » mesure les moyens que chaque gouvernement retire de la société qu'il gère ainsi que des gouvernements et investisseurs étrangers (p. 132). Comparant les produits fiscaux et les aides financières, C.H. Moore suggère que la capacité extractive des régimes algérien et tunisien est nettement supérieure à celle du régime marocain. Il reconnaît cependant (p. 135) que ces mesures ne sont pas très convaincantes. Les budgets militaires (16 % du budget national au Maroc et en Algérie contre 5 % en Tunisie) apportent-ils quelque chose au revenu national ? Et la productivité de l'administration peut-elle être supposée équivalente dans chaque pays ? Enfin s'il est vrai que la monarchie marocaine ne peut maintenir ses soutiens traditionnels qu'en réduisant sa capacité de leur extraire des ressources, il est aussi vrai que dans un système patrimonial toutes les extractions ne sont pas visibles (les revenus des propriétés royales constituent des « extractions » qui ne sont sûrement pas comptabilisées). Ici, le défaut de l'approche de Moore (ou d'Almond) tient dans le fait que si le politiste veut mesurer l'extraction avec des critères tirés de l'économie financière, il devrait prendre appui sur un spécialiste au lieu de « bricoler » quelques chiffres tirés des ouvrages d'A. Tiano et S. Amin. Et surtout, l'extraction peut-elle être seulement mesurée en ces termes ? L'enthousiasme, le volontariat, l'adhésion à un travail productif, la modification des mentalités ne sont-ils pas des « ressources » qu'un régime extrait plus ou moins aisément et qu'il faudrait pouvoir comparer ?

Il ne me semble pas que ces dimensions puissent être complètement intégrées dans la capacité « régulatrice » : celle-ci mesure le degré de contrôle que les gouvernements exercent sur le comportement des individus et des groupes (p. 126). Toute une série de questions s'y rattachent : organisation de l'administration contrôle de la vie économique et planification, impact sur la famille, contrôle des associations et des groupes d'intérêts, etc. Sur tous ces points, l'hypothèse de C.H. Moore peut paraître surprenante : selon lui si la Tunisie est « bon premier » pour sa capacité régulatrice, c'est au Maroc, « régime relativement légitime et stable » que revient la médaille d'argent (dans cette compétition olympique d'un nouveau genre), le « système chaotique » de l'Algérie venant en dernier. On ne peut pas ici discuter en détail les indicateurs utilisés et les appréciations qui s'y rapportent (force du ministère marocain de l'intérieur, qualité de l'Ecole d'administration tunisienne, inadaptation de l'administration algérienne et incohérence du plan triennal — l'ouvrage étant rédigé avant l'adoption du plan quadriennal — fractionnement du parti unique algérien et coexistence de multiples centres

d'autorités avec des clientèles personnelles, etc.). Il faudrait plutôt se demander ce que C.H. Moore veut prouver, i.e. ce que recouvre exactement la catégorie « régulation ». Par exemple il tient pour acquis que l'excellente organisation du ministère marocain de l'intérieur (que personne ne songe à nier) et le subtil contrôle semi répressif exercé sur les forces politiques marocaines sont « régulateurs », ce qui signifie que, eu égard à la logique du régime marocain, et à l'intérieur de cette logique, il possède cette capacité. On peut discuter cette conception (car enfin l'opposition marocaine de gauche pourrait porter un autre jugement et demander : « régulateurs de quoi ? ») mais elle a sa logique... à condition de s'y tenir. En revanche en ce qui concerne le respect des normes musulmanes et spécialement la question du planning familial, C.H. Moore abandonne cette position non évaluative et décrète qu'en agissant contre le respect systématique du Ramadhan et pour le planning le régime tunisien a montré plus de capacité régulatrice que le Maroc et l'Algérie, qui ont renforcé confortablement les régulations traditionnelles. Peut-être... mais ce disant, C.H. Moore postule un critère de régulation qui ne réside plus dans la logique du régime mais dans son aptitude à moderniser les mœurs. Or, pourquoi le renforcement des normes de contrôle musulmanes ne serait-il pas, dans la logique d'un régime, aussi « régulateur » que la parfaite organisation de sa police ? C'est en fait la catégorie « régulation sociale » qu'il conviendrait avant tout de préciser : si par exemple on en prend une définition cybernétique (capacité d'un régime de traduire les à-coups venant du système social en flux relativement réguliers et de faible amplitude, et par conséquent de se donner les moyens d'absorber le changement) on peut se poser quelques questions sur la capacité du régime marocain (1).

La capacité distributive mesure les bénéfices que les régimes distribuent aux différents groupes sociaux. Elle nous retiendra moins longtemps car la question a été plus souvent débattue (et récemment encore par S. Amin dans son très contestable *Maghreb moderne*). Comme pour la capacité extractive, on peut regretter que C.H. Moore n'approfondisse pas ses catégories économiques à l'aide d'un homme de métier : l'examen des différents budgets est à la fois trop sommaire et insuffisant pour mesurer exactement à quelles catégories va la richesse nationale. En dépit des notations pertinentes qui renversent les idées trop facilement reçues (notamment sur la Tunisie) personne ne sera vraiment satisfait par la seule affirmation, en deux petites pages, que la Tunisie vient au premier rang suivie par l'Algérie et, loin derrière, le Maroc (2).

La capacité symbolique est la plus difficile à apprécier. Le flux de symbole allant du système politique au système social n'a pas fait l'objet d'études comparatives suivies permettant d'évaluer sa crédibilité et son efficacité. Plus prudent cette fois (probablement parce qu'il connaît mieux la question) C.H. Moore ne se laisse pas prendre à la seule mesure du nombre de journaux vendus et de discours prononcés (« We assume the quality of the message to be more significant than the intensity of the message » p. 148). Il se borne à quelques suggestions et hypothèses très astucieuses (par exemple pour le Maroc « the King cannot package a political program with his sacred person without endangering his legitimacy », p. 150). Il en ressort que le régime tunisien (décidément grand vainqueur au classement général) a la meilleure capacité symbolique suivi par le Maroc et l'Algérie. L'ensemble de l'analyse suggère parfois fâcheusement que les idées, essences pures, isolées de leur contexte social, se « développent » dans des groupes et se « transforment » en action (« action-oriented symbols »), celles-ci s'analysant en dernier ressort comme la diffusion de nouveaux modes de penser. Un tel schéma, qui relève de la pensée libérale traditionnelle et assimile patiemment les symboles aux idées, n'est sûrement pas celui de C.H. Moore (ni d'Almond) mais la déformation est toujours possible dès qu'on conçoit une capacité symbolique « descendant »

(1) Pour éviter ces confusions, ne conviendrait-il pas de distinguer les capacités de « contrôle social » et de « régulation sociale » ? La « capacité régulatrice » d'ALMOND et MOORE me paraît mélanger les deux.

(2) Quant aux bénéfices distribués aux étrangers, C.H. MOORE qui n'oublie pas de citer les ressources extraites des étrangers, ne les mentionne pas. Ce disant, nous ne voulons strictement rien préjuger, mais seulement indiquer combien les présentations comptables sont sophistiquées.

du système politique au système social et non une interrelation constante entre les deux systèmes (3). L'approche d'Easton qui analyse l'idéologie comme « soutien » d'un système politique (et la place donc en « input » avant de l'examiner comme « output ») nous paraît plus exacte. Elle présente aussi l'avantage de ventiler les fonctions symboliques en distinguant la fonction « communautaire » qui concerne la persistance ou le changement de la communauté politique, la fonction de « légitimation » qui évoque les croyances soutenant ou contestant le régime et le droit des autorités à gouverner, et la fonction « partisane » qui concerne les croyances permettant d'organiser l'opinion sur le comportement quotidien des autorités politiques (4).

Le chapitre VII traite des « stratégies du développement politique entendues comme les modèles de choix sélectionnés (de façon délibérées ou non) par chaque régime pour résoudre des problèmes. Les stratégies sont conditionnées par la relation existant entre les capacités du régime et sa base sociale (ces deux termes pouvant varier séparément) : ainsi une stratégie concevable pourrait élargir le « groupe de stabilité » (5) en incluant le monde rural non encore mobilisé, mais par contre les besoins d'une réforme agraire pourraient exiger la réduction de la « combinaison centrale » par l'élimination des propriétaires (et de leurs clientèles). C.H. Moore pose en hypothèse générale que l'accroissement de la capacité régulatrice requiert la restriction de la combinaison centrale afin de diminuer le nombre de demandes en conflit auxquelles le régime doit répondre. Mais, bien entendu, un régime constitué sur des bases trop étroites devient vulnérable. Le dilemme est alors le suivant : ne pas étendre exagérément la combinaison centrale afin d'éviter l'immobilisme et la désaffection des groupes de stabilité, mais prendre soin de ne pas trop la restreindre afin d'échapper à l'instabilité (p. 239). Les stratégies maghrébines vont être appréciées à partir de cette hypothèse.

La stratégie algérienne est présentée comme mettant l'accent sur le développement de la capacité régulatrice. Le « groupe d'Oujda » (combinaison centrale selon C.H. Moore) sacrifiant pour un temps les capacités distributives et symboliques a choisi de ne répondre qu'aux demandes qu'il considère comme essentielles. Il a investi dans l'infrastructure administrative en s'appuyant sur un groupe de stabilité étroit (l'Armée) et en pariant sur l'amorphisme des autres secteurs désorientés par la période Ben Bella. Le fait que parti et syndicat n'ont pas été capables de mobiliser d'autres secteurs semble avoir justifié la stratégie : la combinaison centrale a été réduite sans que la stabilité en ait souffert. Si le régime avait investi dans l'infrastructure politique, il aurait dû élargir le groupe de stabilité et admettre un flux de demandes qu'il n'aurait peut être pu traiter (la cause de la chute de Ben Bella ne réside pas en effet, selon C.H. Moore dans son pouvoir personnel mais dans le fait qu'il a élargi excessivement le groupe de stabilité, promettant à tous et ne pouvant par conséquent s'appuyer sur personne). Cette interprétation du régime antérieur au 19 juin 1965 est séduisante, mais paradoxale à deux points de vue : vis-à-vis des faits historiques, elle ne discute même pas la thèse selon laquelle le président déchu avait tenté de resserrer son groupe de stabilité (en en excluant l'Armée et l'Administration) et de développer des symboles mettant l'accent sur les divisions internes de la Société algérienne, ce qui a provoqué justement

(3) A notre sens, l'analyse de la capacité symbolique du système ne devrait pratiquement pas être séparée de celle de la socialisation et notamment des problèmes de « congruence », entre les modèles d'autorité du régime et celui des « structures adjacentes » qui le soutiennent et maintiennent le système, notamment par la socialisation (C.H. Moore qui étudie séparément ces problèmes au chapitre VIII emprunte les notions de « congruence » et des « structures adjacentes », à H. ECKSTEIN, *Division and cohesion in democracy*. Princeton University Press, 1966, p. 239).

(4) *A system analysis of political life*, London, J. Wiley, 1965, p. 336. Evoquant sommairement ce modèle nous avons soutenu que l'idéologie algérienne avait une fonction communautaire très forte, une fonction de légitimation relativement forte et une fonction partisane faible (« Idéologie et politique en Algérie », *Les Etudes*, mai 1970).

(5) Les notions de « combinaison centrale » (Core combinaison) et de « groupe de stabilité » (Stability group) sont empruntées par C.H. Moore à W. ILCHMAN et N. UPHOFF, *The political economy of change*, Berkeley University of California press. En gros, la combinaison centrale est le noyau sans lequel le régime ne pourrait exister et le groupe de stabilité la partie des supports du régime dont la désaffection pourrait mettre en danger la stabilité de ce dernier.

sa chute (6). Mais même si l'on accepte l'interprétation de C.H. Moore (car elle est au moins aussi solide que l'autre), elle reste paradoxale par rapport aux hypothèses mêmes dont elle se réclame : celles-ci postulent qu'un élargissement des bases du régime produit la stabilité en nuisant éventuellement à l'efficacité, or Ben Bella n'a été efficace ni stable (7). Quant à l'interprétation du régime du 19 juin, bien que presque toujours convaincante (il est vrai que l'effort se porte d'abord sur l'industrie, reportant à plus tard les réformes agraires qui requièrent une capacité régulatrice excédant les moyens du régime, et « siphonnant » les demandes du secteur autogéré en confiant certaines responsabilités aux communes) elle laisse quelque peu de côté l'élargissement du groupe de stabilité. Ce dernier inclut maintenant toute l'administration et la petite bourgeoisie, et peut-être une large portion des travailleurs par l'usage du symbole nationaliste, ce que C.H. Moore reconnaît d'ailleurs (p. 241) mais en le sous-estimant. Enfin les relations à l'intérieur de la combinaison centrale sont sans doute plus complexes qu'il ne le laisse entendre.

La stratégie tunisienne s'est apparentée, à ses débuts, à la stratégie algérienne actuelle. Bourguiba a d'abord investi dans l'infrastructure au lieu de suivre les incitations de Ben Salah à un changement structurel. C'est seulement après avoir resserré sa combinaison centrale et son groupe de stabilité (avec l'élimination des Yousséfistes, des traditionalistes et d'une partie de la grande bourgeoisie) qu'il commença une planification économique. Il refaçonna le Destour pour en faire un instrument de gouvernement et mobilisa les énergies en utilisant largement la « mythologie » du conflit franco-tunisien (une observation en passant : ne force-t-on pas la note en parlant d'une mythologie ? Le conflit franco-tunisien fut à tous les plans, économique, financier et aussi humain si l'on songe à Bizerte, le plus grave qui soit survenu dans un pays maghrébin indépendant). Selon C.H. Moore, les problèmes actuels sont différents : la rationalisation de la Société inclut de nouveaux secteurs dans le groupe de stabilité ce qui exige le développement d'une infrastructure politique, en clair le développement de la démocratie. L'alternative pourrait être au contraire la coercition assortie d'une nouvelle avalanche de symboles. Le problème se pose surtout pour les paysans à organiser en coopératives : en extrapolant, sans la trahir, l'analyse de C.H. Moore à « l'affaire Ben Salah » on dira que le ministre de l'économie défendait la rationalisation au moyen même de la coercition alors que la décision prise finalement par Bourguiba a sacrifié la rationalisation pour intégrer les paysans dans le groupe de stabilité et développer l'infrastructure politique. Mais le Président prend le risque d'étirer les capacités de son régime jusqu'à leur point de rupture : voulant contrôler tous les secteurs de changement, il néglige l'institutionnalisation et, se rendant compte que le régime s'identifie par trop à lui-même, il veut se maintenir jusqu'à ce que le « take-off politique » se produise, c'est-à-dire le développement de l'infrastructure politique.

Connaissant trop mal la Tunisie, nous nous bornons ici à rapporter les analyses de l'auteur, sauf à nous demander si l'élimination du Ministre de l'économie n'a pas retardé le take-off politique, en reportant à plus tard le règlement du problème paysan et en rejetant du régime les couches nouvelles (jeunes étudiants par exemple) que Ben Salah tendait à intégrer dans le groupe de stabilité. Mais ce n'est qu'une impression (que C.H. Moore confirme d'ailleurs tout à fait *in fine*, p. 300).

La stratégie marocaine fait enfin l'objet d'une sèche et sévère appréciation qui reprend dans une large mesure l'analyse faite dans cet Annuaire 1964 du « Maroc en suspens ». La monarchie marocaine a sacrifié l'efficacité à l'institutionnalisation d'un système traditionnel. Ne disposant pas au départ d'un groupe de stabilité organisé, Mohammed V a préféré étendre la combinaison centrale en équilibrant les différents groupes en compétition, ce qui renforça sa légitimité mais aussi l'immobilisme. Hassan II a exclu les partis du gouvernement mais a réduit les bases de son support aux classes dominantes (propriétaires terriens, bourgeoisie traditionnelle, bourgeoisie

(6) C'est la thèse pour laquelle nous penchions en 1966 dans « Le nationalisme algérien depuis l'indépendance » (in L.J. DUCLOS, J. DUVIGNAUD, J. LECA, *Les nationalismes maghrébins*. Paris, F.N.S.P., 1966. Depuis elle nous paraît moins évidente.

(7) Je me demande si l'hypothèse générale est tout à fait valable : on peut imaginer des régions avec une large combinaison centrale, un certain immobilisme et cependant une non moins certaine instabilité, par exemple la IV^e République française.

libérale urbaine). Il est donc « emprisonné » dans sa combinaison centrale et condamné au statu-quo car le lacs complexe de forces qu'il a tissé autour de lui (et dont n'est pas toujours exclue l'opposition comme l'a bien montré J. Waterbury dans son très remarquable « *Commander of the faithful* ») limite sa liberté d'action. Ainsi le nouveau makhzen d'Hassan II retourne-t-il à l'état précaire de son arrière grand-père Moulay Abd el Aziz : les demandes se multiplient alors que la combinaison centrale dilapide les ressources au lieu d'en construire de nouvelles. Le diagnostic, sans concession, ne paraît pas faire de doute à l'observateur moyennement informé, mais C.H. Moore n'a-t-il pas minimisé la puissance de la culture politique marocaine et de ce « système segmentaire » parfaitement décrit par Waterbury ? Tel est peut-être le risque du comparatisme : les dynamismes spécifiques de chaque régime sont un peu estompés, en dépit de nuance apportées notamment dans le chapitre VIII consacré à la culture et à la socialisation politiques.

Malgré les précautions qu'il a eu soin de prendre, C.H. Moore tombe quelquefois dans le précipice des affirmations trop générales, trop contestables... ou trop ésotériques. C'est souvent le cas dans les études de développement politique, dont les concepts sont encore trop peu précis : il est difficile en effet de résister aux tentations de généraliser gratuitement (on appellera cela « vérifier des hypothèses ») pour faire fonctionner le modèle général. Au-delà des apparences, il faut reconnaître que ces défauts sont très mineurs dans « *Politics in North Africa* » et que les développements particuliers sont toujours précis, exacts, d'une grande finesse d'observation, et last but not least d'une remarquable économie de moyens (il est difficile par exemple de faire mieux sur le Maroc en si peu de pages). Ainsi la rigidité apparente de la méthode générale est compensée par la flexibilité des développements de détail. C.H. Moore fait un cocktail désinvolte des méthodes qu'il prétend utiliser : le « fonctionnalisme développemental » d'Almond (auquel s'ajoute in fine le néo-fonctionnalisme d'E. Haas pour traiter de l'intégration régionale), un peu d'analyse de système, les travaux ethnologiques de C. Geertz, les théories de la classe politique, enfin la notion d'institutionnalisation remise à la mode par S.P. Huntington (à quand la découverte de M. Hauriou par les politistes d'outre-Atlantique ?). Dans le fond, seul le résultat importe et il est séduisant, mais à trop vouloir rendre compte de la complexité du réel en utilisant tous les instruments de lecture possible (le marxisme excepté...) ne prend-on pas le risque de produire un tableau à la fois pointilliste et encombré de fausses perspectives ? On se reprend du coup d'une vieille affection pour le marxisme, mais les politistes marxistes ne sont pas légion et leurs travaux sont bien décevants. Nous revoilà au rouet et probablement pour longtemps.

En tout état de cause, *Politics in North Africa* est indispensable à tout étudiant et chercheur de science politique désireux de connaître un peu sérieusement le Maghreb.

Jean LECA.

WATERBURY (John). — *The Commander of the Faithful. The moroccan political Elite. A study of segmented Politics*. Londres, Weidenfeld and Nicolson, 1970, XVI-367 p. (The Nature of human Society Series).

Avec l'ouvrage de J. Waterbury, la recherche anglo-saxonne offre une nouvelle contribution à l'histoire contemporaine du Maroc. Elle comble ainsi peu à peu le relatif silence des politicologues français qui, à part d'intéressantes études parcellaires, n'ont produit aucune œuvre de synthèse, aucun travail d'envergure sur les quinze premières années d'existence du Maroc indépendant.

Or, à un certain niveau, c'est bien d'une tentative globale d'éclaircissement et d'explication de la vie politique du Maroc contemporain qu'il s'agit ici, même si l'accent est mis par le sous-titre sur « l'élite politique marocaine », et si la préoccupation principale de l'auteur se porte sur le type de comportement politique de cette élite. En font foi la méthode utilisée, et les deux volets de l'ouvrage, l'un plus statique et descriptif, l'autre plus dynamique.

Dans une courte introduction, J. Waterbury précise son propos : confronté à la mouvante réalité d'une « société en transition », il élimine de son schéma explicatif l'aspect structurel-fonctionnel — qui « catégorise et compare les régimes en fonction des réponses qu'ils apportent à un ensemble commun de problèmes de développement » — comme exagérant le facteur *réponse du régime au changement* par rapport au facteur *changement* lui-même. Or, dans la mesure où dans le cas des sociétés en transition, il est loin d'être total ou homogène, ce dernier lui paraît beaucoup plus opératoire ; à ce niveau, le phénomène qu'il choisit d'étudier est significatif puisque l'hypothèse de l'auteur est qu'il a été soumis au changement de façon très inégale : il s'agit de la culture politique, et plus précisément, car il ne s'agit pas ici d'idéologie ou de système de valeurs, du comportement politique.

Au Maroc, le comportement politique des membres de l'élite ne peut être analysé sans référence à celui des groupes en présence sur la scène politique. Celui-ci est, selon J. Waterbury, caractérisé par deux tendances fondamentales : tendance à la primauté de la stratégie défensive (la cohésion d'un groupe est l'effet de l'existence d'autres groupes considérés comme menaces potentielles plus que de motivations internes) ; tendance au maintien du statu-quo, du « match-nul » (le rôle des autres groupes dans la cohésion de l'un d'entre eux interdit qu'il cherche à les détruire complètement). Ces deux traits, propres au comportement politique sous l'ancien Maghzen (« Un système stable de violence », Chap. 1) ont été atténués mais pas effacés par le Protectorat (Chap. 2) ; ils ressurgissent avec force dès l'indépendance. Or, et c'est là l'hypothèse théorique principale de l'auteur, ils sont étrangement semblables à ceux qu'ont relevés dans les sociétés tribales E.E. Evans-Pritchard (1) et, précisément dans un cas marocain, celui du Haut Atlas Central, E. Gellner (2), et qui ont permis d'élaborer le concept de *société segmentaire*. Le comportement politique à l'intérieur de ce type de société peut servir d'instrument précieux pour l'analyse du comportement politique dans le Maroc contemporain, alors même que le tribalisme, pour de multiples raisons a, pour l'essentiel, disparu du pays. Mais un type de comportement peut survivre à la structure sociale qui l'a fait naître et les différents groupes que l'on rencontre sur la scène politique s'articulent les uns par rapport aux autres de la même façon que les composants ramifiés du système tribal disparu, que ces groupes soient fondés sur des sentiments primordiaux (Berbères-Arabs, villes-campagnes, Fassis-Soussis, etc.), sur une communauté d'intérêts, ou sur les deux à la fois.

Le mérite de cette hypothèse est de proposer une explication théorique à l'apparente incohérence qui caractérise la vie politique au Maroc depuis l'indépendance. Elle ne semble pas cependant avoir beaucoup contribué à l'élaboration de la très intéressante analyse que donne ensuite J. Waterbury, en premier lieu de la nature et du comportement des groupes composant l'élite, en second lieu de la dynamique de cette élite, à travers un certain nombre d'exemples. N'eût-elle pas existé dans son esprit que l'auteur n'aurait sans doute pas formulé ses conclusions d'une façon très différente, car elles s'appuient sur des données qui en sont indépendantes, et en particulier le fait que l'élite politique est au Maroc (comme dans beaucoup de pays de ce type, au Moyen-Orient par exemple) « homogène, étroite et introvertie » ; on a même parfois l'impression que l'interprétation en termes de segmentarité (qui n'est pas toujours explicitement donnée) est bien moins satisfaisante que d'autres, sous-jacentes mais pas développées (par exemple dans l'analyse du Mouvement Populaire).

Quoiqu'il en soit, la description donnée ensuite par J. Waterbury des groupes constituant l'élite est particulièrement intéressante et fouillée. Il commence par circonscrire la taille de cet ensemble (chap. 4), ses principaux composants — parmi lesquels il privilégie à juste titre la bourgeoisie urbaine et les notables ruraux — et leurs subdivisions, par essence mouvante (chap. 5) ; il analyse ensuite la façon dont s'est faite, au moment de l'indépendance, la « répartition du butin », et enfin le rôle joué par la monarchie dans cette belliqueuse, mais solidaire pyramide. Ayant ainsi campé ses personnages, il donne dans une deuxième partie un certain nombre d'exemples du fonctionnement de ce système. Le chapitre 9 présente la segmentation de l'élite nationaliste, en particulier de l'Istiqlal, dont l'éclatement est finalement beaucoup

(1) *The Nuer*, Oxford, 1940 et *The Sanusi of Cyrenaica*, Oxford, 1949.

(2) Par exemple, *The role and organisation of a Berber Zawya*, Londres, 1961.

moins le fait d'un machiavélisme royal (encore qu'il ait pu donner un « coup de pouce ») que la conséquence logique des contradictions internes d'un parti qui, pour avoir voulu représenter l'unanimité de la résistance nationale au Protectorat, représentait effectivement de la population marocaine toutes les factions et toutes les tendances. Issue de cette scission, la « gauche » participe au même phénomène : sa « trompeuse », car lointaine, clientèle est trop hétérogène (chap. 10) pour éviter les frictions ou les conflits internes (chap. 11); ici aussi, la règle du jeu segmentaire paraît secondaire par rapport à la façon dont cette clientèle s'inscrivait (et s'inscrit toujours) dans le contexte social marocain. Dans la même perspective, le Mouvement Populaire (chap. 12) et le F.D.I.C. (chap. 13) sont présentés comme des groupes circonstanciels, nés d'une conjoncture particulière mais le rôle du Palais Royal dans leur formation nous paraît ici très sous-estimé. Celui-ci, en tout cas ne serait (chap. 14 et 15) qu'un élément parmi d'autres dans le système segmentaire si les instruments dont il dispose (en partie héritage du Protectorat) ne lui permettaient d'en être l'orchestrateur. L'élite politique est ainsi décrite comme une sphère étroite et close, centrée sur la monarchie, une micro-société privilégiée, contradictoire et, même à son corps défendant, solidaire par la force des choses. La montée des problèmes non résolus, celle des nouvelles classes d'âge éduquées sont telles qu'elle ne peut, à plus ou moins long terme, qu'éclater, et avec elle le comportement politique de l'élite actuelle. Tel est le diagnostic de J. Waterbury.

Si cette conclusion n'est pas dénuée d'invraisemblance (encore qu'elle ne doive rien à la théorie de la segmentarité), elle laisse pendants deux aspects du problème : organiquement et fonctionnellement, quels sont les liens de cette élite d'abord avec les structures sociales de la population marocaine dans son ensemble (qui sont esquissées dans l'introduction, mais plus à titre de contexte que de facteur déterminant), ensuite avec l'environnement international et, en particulier, ses très importants prolongements au Maroc lui-même ? Le choix du comportement politique comme phénomène d'analyse était intéressant; il interdisait de donner à la question ces deux dimensions indispensables. Il permet en tout cas à tous ceux, même et surtout les spécialistes du Maroc, qu'intéressent des éléments précis, et parfois nouveaux sur l'histoire contemporaine du Maroc, de trouver dans l'ouvrage de J. Waterbury, matière à réflexion et enseignement.

J.J. REGNIER.

LAKS (Monique). — *Autogestion ouvrière et pouvoir politique en Algérie (1962-1965)*. Etudes et Documentation internationales, Paris, 1970, 335 p.

L'auteur se propose de répondre à la question suivante : « par quels facteurs politiques l'autogestion trouve-t-elle place en Algérie ? Pourquoi ce mode d'organisation collectiviste transformant les rapports sociaux au profit de la classe ouvrière est-il admis, mieux officiellement prôné « dans une société où le prolétariat ne détient pas le pouvoir ? » (pp. 21-22). Le terrain choisi, particulièrement semé d'embûches est celui de l'autogestion industrielle, qui n'a jamais atteint une masse critique suffisante pour s'imposer sans conteste. C'est pourquoi d'ailleurs la question initiale débouche sur une autre, plus perfide, que l'on pourrait formuler ainsi : pourquoi et par quels moyens le pouvoir politique algérien a-t-il paralysé cette forme d'organisation sociale, et quels étaient les freins internes au développement de celle-ci ? La grande qualité de l'ouvrage ne tient pas à ces questions, somme toute banales, mais à la scrupuleuse honnêteté mise à fournir le maximum de données objectives sur le phénomène, le souci de tout dire sans vain « prudentialisme » mais aussi sans agressivité. En dépit de certaines incises un peu aventureuses, qu'il ne faut d'ailleurs pas exagérer (Belaid Abdesselam représentant la bourgeoisie libérale au sein de l'Exécutif provisoire, aux côtés du Cheikh Bayoud; le souci des membres de l'Exécutif provisoire de favoriser le retour des cadres européens attribué *uniquement* au désir de paralyser l'initiative ouvrière, p. 144; les procès d'intention sous-jacents à tous ceux, quels qu'ils soient, attentifs à ne pas se priver complètement du capital étranger, passim), l'ensemble paraît d'une grande sûreté et fournit ample matière à réflexion même à ceux qui ne partageraient pas les points de vue de l'auteur. Quant aux explications avancées, elles

sont ingénieuses et nuancées. Si elle montre par des exemples probants comment l'administration a su « désarticuler » le secteur industriel autogéré, M. Laks montre aussi que les collectifs ouvriers sont coincés entre le souci d'assurer le succès de leur entreprise au détriment de leur solidarité avec les autres ouvriers, et leur désir d'assurer du travail à tous au prix de la réussite économique, ce qui les condamne à une contradiction permanente : tout demander à l'Etat sans lequel rien n'est possible, s'opposer constamment à l'Etat qui grignote leur pouvoir. Dépassant pour une fois les habituelles diatribes contre la petite bourgeoisie qui détient le pouvoir politique, ce qui est la source de tout mal, comme chacun sait, elle pose le problème du statut de l'autogestion dans une société du type algérien. En gros sa réponse correspond à celle donnée par M. Benachenou dans sa thèse sur l'autogestion agricole dont il a été rendu compte dans cet Annuaire 1969 : l'autogestion est hétérogène au système économique général de l'Algérie. Mais M. Laks a une problématique beaucoup plus ample qui lui permet d'aller plus loin. Deux observations sont à cet égard décisives :

1) Le débat sur l'autogestion ne se traduit pas vraiment au plan politique, soit que « la gauche » qui la soutient mène son action « en dehors » du prolétariat, même si c'est « en son nom » (p. 247) soit que les ouvriers eux-mêmes fassent toute confiance au pouvoir politique, reportant toutes leurs critiques sur « l'administration » (pp. 222 et 230, qui contiennent des remarques pertinentes sur le Congrès du Secteur Industriel Socialiste). N'est-ce pas la preuve de « l'inorganisation de toutes les classes sociales » (p. 274 souligné par l'auteur ?).

2) Si l'autogestion est donc parfaitement inefficace en tant que mode d'exercice du pouvoir économique, elle peut être un facteur de renforcement de la solidarité ouvrière, un accélérateur de la prise de conscience de classe du prolétariat. Mais elle se nie alors en tant qu'autogestion. Dans la société algérienne actuelle, l'autogestion est un chemin vers l'organisation de la classe ouvrière, organisation qui doit, pour réussir, tourner le dos à l'autogestion (v. notamment la conclusion). C'est pourquoi celle-ci « est un mode d'organisation *actuellement* anachronique : passéiste ou futuriste » (p. 310), M. Laks, assez discrète sur ce que devrait être le mode d'organisation adéquat (il est vrai que ce n'est pas son sujet) pense probablement à un syndicat puissant et peut-être à une organisation *politique* ouvrière.

On voit que l'ouvrage débouche sur des questions de belle taille, ce qui n'est pas son moindre mérite. On se sent tenté d'en poser d'autres à l'auteur : quelle est exactement la signification et la fonction de la direction « petite bourgeoisie » de l'Etat ? On ne saurait se contenter de la réponse passe-partout fournie notamment p. 282 : qu'elle est menée « au seul profit de la petite bourgeoisie » bien que « toute mesure étatique jette les bases *objectives* d'un futur mieux être pour le prolétariat » (souligné par l'auteur). La dialectique permet, nous le savons, de jouer avec toutes les contradictions, mais tout de même Monique Laks donne trop de preuves d'un esprit rigoureux pour qu'on la tienne quitte d'un credo aussi vulgaire. Autre question, parfaitement iconoclaste celle-là : qu'est ce que pourrait être la détention du pouvoir politique par le prolétariat, surtout dans un pays où le prolétariat ouvrier est à la fois très minoritaire et relativement peu « prolétarisé » si on le compare aux chômeurs ruraux ? (et dire qu'il y a une alliance « objective » entre prolétariats des villes et des campagnes ne nous a jamais paru très convaincant). M. Laks postule à la fois la parfaite homogénéité économique du prolétariat (au point que « tout manque à gagner des autres classes est un acquis pour toute la classe ouvrière » p. 289, ce qui n'est pas évident) et sa totale soumission à l'idéologie dominante (p. 301) : que reste-t-il alors de la conscience de classe et de la possibilité d'une politique prolétarienne en dehors d'un volontarisme quelque peu idéaliste ? Toutes ces questions sont bien sûr au centre de l'œuvre de Marx et de Lénine, et ceux-ci nous pointeraient sans doute de très mauvaises notes pour les reposer avec tant de simplisme. Mais le temps est à la contestation des autorités, c'est une excuse pour notre ignorance.

L'ouvrage de M. Laks mérite une lecture attentive non seulement des spécialistes de l'Algérie mais également de tous ceux pour qui autogestion et socialisme ne sont pas des mots creux à ranger au magasin des accessoires.

Jean LECA.

TREBOUS (Madeleine). — *Migrations et développement, le cas de l'Algérie*. Etudes du Centre de Développement de l'O.C.D.E. Paris 1970, préface d'André PHILIP, 214 p. avec cartes et nombreux tableaux.

Cet ouvrage concerne un aspect central du développement économique de l'Algérie, celui du déficit en main-d'œuvre qualifiée, dont on sait qu'il constitue l'une des préoccupations les plus contraignantes du plan quadriennal 1970-1973. Par là même, il développe une approche qui, quoique déjà entrevue ici ou là, reste dans son ensemble nouvelle et rare, de ce problème de la migration des travailleurs algériens en France. Le sous-titre en explicite clairement le contenu, et en résumé au moins, le mouvement d'ensemble : « les besoins en main-d'œuvre spécialisée de l'Algérie et la formation professionnelle en Europe ».

L'analyse se développe selon les étapes d'un aller et retour d'Algérie en Europe. Avant le départ (1^{re} partie) une mise en parallèle des structures démographiques et de l'emploi avec les besoins résultant de la politique d'industrialisation fait d'abord apparaître, même compte tenu des efforts algériens de formation, un « déficit » : si la main-d'œuvre émigrée en Europe acquerrait grâce à la formation et l'expérience un profil qualitatif-quantitatif correspondant à ce déficit, son emploi lors de son « retour au pays » serait garanti et alors cette formation acquise en Europe constituerait un facteur de développement de l'Algérie.

Traversons la Méditerranée et regardons ce qu'il advient en Europe de cette main-d'œuvre immigrée qui est tout autant le produit de l'histoire de cette migration même que des événements récents, principalement franco-algérien (2^e partie). Elle est prise dans une série de contraintes sociales, dont la moindre n'est pas dans cette ségrégation de fait qui leur « réserve » les emplois les moins qualifiés et donc les plus dangereux et les moins rémunérés. Les travailleurs algériens se trouvent en effet essentiellement dans le bâtiment (40 %) et la métallurgie (21 %) avec un niveau très faible de qualification (87,6 % de manœuvres et d'O.S., 11 % d'O.P., 1,3 % d'employés, 0,1 % dans la maîtrise, pour la France qui emploie 96,7 % des travailleurs algériens immigrés en Europe).

Quoique marquée dans sa grande masse du désir de « rentrer » et de trouver un emploi en Algérie cette main-d'œuvre émigrée ne trouve qu'exceptionnellement à se réinsérer dans les structures de l'emploi algérien (4^e partie). Cette non-concordance entre la structure de la main-d'œuvre algérienne en Europe et la structure du déficit algérien en main-d'œuvre qualifiée risque de s'accroître dans les années qui viennent. Il en résulte un profond déséquilibre entre l'apport de la migration algérienne à l'économie française et son apport à l'économie algérienne (5^e partie). De cette constatation, l'auteur dégage dans une 6^e partie des « propositions » qui, si elles entraient dans les faits, permettraient d'élever le niveau de cette concordance.

L'ensemble de ces développements repose sur une documentation statistique abondante, présentée dans un ensemble très parlant de tableaux, cartes et graphiques qui la rendent facilement accessible. Surtout, cette documentation est homogène à une date déterminée, dans l'ensemble sur les années 1966 à 1968. Quand on connaît la difficulté de se procurer la documentation précise et précisément datée dans ce domaine, on y voit une véritable performance.

Cet ouvrage ne se veut donc pas une étude de la situation de la main-d'œuvre algérienne en France. Et pourtant le lecteur qui y trouve bien autre chose a aussi la certitude d'y lire l'une des meilleures présentations de cette situation. En effet, M.T., s'étant donnée pour tâche de comprendre l'aptitude de ces travailleurs à participer lors de leur retour au développement de l'Algérie, doit les situer au sein de la dynamique sociale dans laquelle ils sont enserrés. Elle doit mettre l'accent sur l'ensemble des éléments qui déterminent leur évolution ou leur capacité à évoluer.

Pour y réussir, M.T. attire le lecteur dans une très stricte problématique : le ressort essentiel du développement de l'Algérie se trouve dans la volonté d'industrialisation de ses dirigeants (I. 2). Dès lors, elle met l'accent sur la seule partie de ces algériens en France qui est employée dans l'industrie et elle prend en considération les seuls besoins du « secteur secondaire algérien » (V. 1). Ayant par ailleurs constaté que des expériences

de réinsertion productive — même si elles sont encore très limitées, elle analyse essentiellement l'expérience de la S.N.S. — avaient pu réussir, et constatant par l'ensemble de ses enquêtes que la question de salaires et de région d'emploi ne constituent pas des obstacles déterminants, elle braque son projecteur sur ce qui est à ses yeux, sinon l'unique problème, du moins le principal : le niveau de qualification et d'expérience professionnelle.

Dès lors, la question du livre est de savoir si le séjour en Europe du travailleur algérien qui accepte d'émigrer constitue un moyen de transformation efficace de celui-ci : analphabète au départ, ou tout au moins sans qualification va-t-il pouvoir utiliser son séjour pour devenir non pas même n'importe quel travailleur qualifié mais ce travailleur qualifié dont l'Algérie a besoin pour mener à bien sa stratégie d'industrialisation ? Le travailleur algérien émigré est-il un « stagiaire » en formation ?

M. T. montre, par une analyse détaillée de la formation reçue par les travailleurs algériens au cours de leur séjour en France à quel point nous sommes loin de pouvoir apporter une réponse positive à cette question. Alors que la « colonie » algérienne comprenait au 1^{er}-1-1968 environ 120 000 manœuvres (54 %) et 80 000 O.S. (36 %) il est entré en stage F.P.A. en 1967 386 travailleurs algériens au niveau préparatoire, 1 161 au niveau du 1^{er} degré, 1 comme technicien et 7 pour les stages de perfectionnement (dont 1 019, soit 65,7 % du total dans les sections du bâtiment et 477, soit 30,7 % pour certaines sections des métaux) soit au total moins de 0,8 % du nombre des manœuvres et des O.S. réunis. Si l'on y ajoute les divers autres centres existants, ce pourcentage s'élève à 1,1 %. Son caractère dérisoire se passe de commentaires. Sauf exception, analphabète et sans qualification professionnelle à son arrivée en France, le travailleur algérien en France conserve ces deux « qualités » à son retour au pays. Et les problèmes des enfants de ces travailleurs, lorsqu'ils viennent en France avec leur père, ne sont pas moins graves.

Mais elle ne se contente pas de donner des faits. Elle cherche à comprendre ce qui se passe. Elle exclut en passant les interprétations de type individuel : citant des documents officiels ou patronaux, elle précise que les médecins « sont frappés de leur résistance en face de la maladie » (p. 112), que pour l'U.I.M.M. « l'inattention considérée comme cause d'accident ne semble pas être une caractéristique particulière du groupe nord-africain » (p. 113) ou encore que pour la même organisation « le nord-africain est intelligent, et il a une capacité d'adaptation extraordinaire » (p. 120). Dès lors, ce qui détermine « la progression dans le travail, la formation professionnelle et la promotion des travailleurs algériens » ne peut plus être recherché que dans « le poids des aspects sociaux et culturels de leur vie en France ».

C'est ce qui nous vaut une véritable analyse socio-économique de la situation de ces travailleurs en France : accueil, environnement social, habitat (et utilisation du F.A.S.), santé, accidents du travail, chômage, discrimination quant au droit de travail... Ici encore M. T. ne se contente pas de faits mais cherche la cause. Alors, la conclusion s'impose : c'est toute la condition du travailleur migrant qui, dès son arrivée, le conditionne de telle manière qu'il ne peut plus échapper à la condition dégradée et dégradante qui est la sienne. Tous ces éléments se combinent et rejaillissent les uns sur les autres comme les pièces d'un « système » qui paraît au total tout à fait cohérent. Du reste, M. T. ne cite-elle pas un document de l'U.I.M.M. qui paradoxalement en semble parfaitement conscient « Certes, on trouve chez les nord-africains, comme chez les autres d'ailleurs, des éléments qui ne présentent que peu d'intérêt, mais ils ne sont qu'une minorité ; encore que parmi cette catégorie, il faille discerner le nord-africain ayant un mauvais esprit, peu courageux et réfractaire au travail, de celui dont la manière de travailler est souvent fonction du travail auquel il est astreint, de ses tristes conditions de vie : sous-alimenté, séparé de sa famille, et habitant un logement où il ne peut prendre que difficilement le repos nécessaire » (p. 120, n. 1).

Cette situation d'ensemble liée aussi (comme cause et comme conséquence) à la nature des emplois qui leur sont « réservés » et qui est analysée secteur par secteur (p. 89-104) explique que leur accès à un niveau de qualification professionnelle supérieur soit pratiquement exclu. C'est pourquoi un progrès ne sera acquis selon l'auteur que si, préalablement à « l'organisation de la formation professionnelle » (VI. 2) quatre problèmes sont résolus (VI. 1) : logement, parité des droits sociaux,

création d'un organisme public d'orientation se substituant aux « sociétés marchandes d'hommes » et ayant compétence pour « veiller à l'égalité des rémunérations et au respect des statuts du travail » (p. 217), installation des familles et scolarisation des enfants au niveau français normal sans pour autant les couper de leur langue maternelle. Alors peut et doit être mis en place un système d'alphabétisation, de formation professionnelle et de perfectionnement aux différents niveaux de qualification, orienté en tenant compte des besoins futurs de l'Algérie grâce à des accords spécifiques et qui serait la juste contrepartie aux bénéfices que l'industrie française tire de cette main-d'œuvre que la France utilise strictement dans sa période productive sans avoir eu à en financer la jeunesse et sans avoir à lui assurer des conditions décentes pendant sa vieillesse.

La cohérence de l'analyse du « système » ainsi décrit constitue un apport majeur de cet ouvrage. Il ne peut pas ne pas évoquer pour le lecteur cet autre « système » des causes interdépendantes que Germaine Tillon avait analysé au Sud de la Méditerranée en termes de « clochardisation », à cette différence essentielle près qu'en France le travailleur algérien est employé. Certes, les termes de « sous-prolétarianisation » et de « marginalisation » restent ambigus (en particulier ces travailleurs sont tellement indispensables à l'économie française qu'ils ne peuvent y être considérés comme marginaux de ce point de vue) mais ils pourraient contribuer à souligner qu'il s'agit bien d'un processus s'approfondissant sans cesse, de type « cumulatif » comme disait Myrdal dont l'analyse pourrait ici être utile.

Il n'est pas inintéressant de savoir si des éléments additionnels n'auraient pas pu utilement être pris en considération. Le niveau des salaires — très fréquemment inférieurs au S.M.I.G. à la date à laquelle se situe M. T. —, les discriminations juridico-politiques auxquelles hors de son entreprise se heurte le travailleur algérien et qui, elles, ne cessent de s'aggraver depuis l'été 1968, etc... contribuent à renforcer la cohérence de la situation dans laquelle il se trouve. De même le processus d'industrialisation paraît connaître une dynamique plus vigoureuse que celle que décrit M. T. et la preuve en est dans le fait que le plan quadriennal algérien (postérieur à la rédaction de cet ouvrage) prévoit un accroissement encore plus rapide des besoins de main-d'œuvre d'ici 1973. Mais tout ceci est du détail.

Il serait moins secondaire de discuter de quelques aspects de la réinsertion productive en Algérie qui me paraissent un peu trop rapidement évoqués. La politique de l'habitat en Algérie même ne serait-elle jamais un obstacle à cette réinsertion alors que l'on sait que cette politique est encore trop peu définie?... Mais n'est-ce pas aller trop vite sur un point important que de régler le problème du salaire par quelques exemples individuels et l'affirmation : « beaucoup plus importante que le gain mensuel est pour eux la satisfaction de travailler chez soi, de vivre à nouveau en famille, de servir leur pays. Ces travailleurs constatent, en outre, que leur budget familial, maintenant réuni, s'est allégé du fait de leur retour » (p. 174) ? Nous savons bien que si « l'échange inégal » joue quant au niveau des salaires parce que la main-d'œuvre algérienne garde la « mémoire collective » de ses conditions de vie en Algérie (en particulier de son chômage), expliquant que le niveau des salaires des travailleurs algériens puisse rester durablement inférieur en moyenne à celui des travailleurs français de même qualification, à l'inverse on peut se demander si, quand se posera en termes autres qu'exceptionnels le problème de la réinsertion productive de ces travailleurs en Algérie, ils ne se souviendront pas collectivement de ce qu'était leur niveau de salaire. Il y a là pour l'économie algérienne une question sérieuse qui mérite examen.

Certes, on peut concevoir à cette question une réponse idéologique et politique et admettre que la satisfaction de travailler à la construction du pays — surtout dans un cadre politique favorable aux travailleurs tel qu'un véritable socialisme — pourra conduire à admettre des niveaux de salaires plus faibles. On peut de même admettre que les travailleurs seront plus sensibles à cette possibilité que d'autres couches de la population pourtant déjà très favorisée en Algérie actuellement et qui préfèrent néanmoins, comme une bonne partie des médecins algériens, s'installer en France. Mais ceci implique — si l'on veut être réaliste — des structures effectivement favorables aux travailleurs, contrôlées effectivement par eux et au sein desquelles une véritable animation politique soit effective. C'est toute la question de la place

du syndicat et du parti politique dans la vie de la classe ouvrière en Algérie qui se trouve ainsi posée. On peut regretter que M. T. ne nous en dise rien.

Mais ceci rejoint une autre question plus essentielle et que tout l'ouvrage a précisément le mérite fondamental de poser, même si elle n'est pas explicitement évoquée. M. T. démontre que la situation du travailleur algérien en France est le fait d'un véritable « système » en entendant par là un ensemble d'éléments cohérents entre eux parce qu'à la fois causes et conséquences de chacun d'eux, c'est-à-dire si rien n'est dû à un hasard auquel tel ou tel pourrait librement échapper par un effort personnel. Mais on doit se demander si ce système lui-même est dû au hasard, c'est-à-dire s'il peut être modifié de manière autonome, s'il n'appartient pas lui-même à un système plus englobant ?

Certes il ne faut pas reprocher à M.T. de n'avoir pas posé cette question. Le cadre de cette très honorable institution du capitalisme avancé qu'est l'O.C.D.E. l'interdisait. Au contraire, il est particulièrement intéressant de noter que son livre ne peut se comprendre indépendamment de cette nouvelle étape. De ce point de vue, les citations multiples de l'U.I.M.M., dont j'ai repris quelques-unes, sont particulièrement délectables, car enfin les dirigeants de l'U.I.M.M. sont-ils en droit de constater si naïvement que le « nord-africain » (sic) est sous-alimenté, séparé de sa famille, mal logé !... sans se poser la question de leur responsabilité. On croit véritablement rêver.

M. T. note très justement, et très courageusement, que « les profits ainsi accumulés par les pays développés depuis plusieurs décennies sont donc, sans nul doute, beaucoup plus importants que ceux retirés de l'émigration par les pays moins développés. Si le stade atteint par la science économique n'a pas encore permis de les chiffrer, une « injustice flagrante » n'en apparaît pas moins » (p. 203). Ne discutons pas de savoir si on ne pourrait pas les chiffrer mais demandons-nous si cette « injustice » n'est pas la loi même de fonctionnement du capitalisme avancé. Toute l'histoire de ce mouvement d'industrialisation-non industrialisation qui caractérise depuis le XIX^e siècle le développement du capitalisme et celui du sous-développement n'est-il pas celui d'un transfert massif de surplus. Ce qu'H. Sée lui-même notait comme étant une des principales sources du développement du capitalisme n'a fait que se renforcer sous des formes évoluant avec le temps et les transferts de main-d'œuvre en sont aujourd'hui une manifestation flagrante.

Et M. T. construit ses conclusions sur l'hypothèse « que les pays développés amortissent leur dette envers les pays qui, sous-développés, participent à leur expansion » (p. 203). Elle parle du « développement réciproque » des uns et des autres, d'un partage « égal » des responsabilités et des coûts de ce développement (p. 232). Mais alors, la situation des travailleurs algériens en France serait le fait d'un hasard, d'une « erreur », d'un mauvais fonctionnement du système économique général, et non le moyen du maintien du taux de profit moyen, un élément de l'impérialisme. Tous les autres travaux de M. T. prouvent qu'elle ne croit pas à la « morale » (ou à l'idéologie dominante) contre la science. Nous savons bien le poids idéologique des organisations internationales et nous remercions M. T. de conduire néanmoins le lecteur à cette évidente question grâce à une analyse rigoureuse des faits qu'elle avait pour tâche d'observer. C'est en accroissant sans cesse son « pouvoir » par sa volonté d'industrialisation et d'indépendance que l'Algérie, tirant parti des nécessités de l'économie française, pourra améliorer le sort de sa main-d'œuvre émigrée et obtenir des conditions telles que celle-ci puisse être réinsérée utilement. Mais alors cette main-d'œuvre qui ne sera plus un sous-prolétariat soumis sera-t-elle encore jugée « rentable » au nord de la Méditerranée ?

G. DESTANNE DE BERNIS.

GRANOTIER (Bernard). — *Les Travailleurs immigrés en France*. Coll. « Textes à l'appui ». Paris, Maspéro, 1970, 280 p.

L'ouvrage de B. Granotier, quoique plus large dans son objet, concerne très spécialement le Maghreb pour trois raisons essentielles : Le Maghreb fournit plus de 23 % du nombre des travailleurs étrangers présents en France en 1968 ; toute

l'analyse de B. Granotier tend à refuser les analyses par nationalités et ce qu'il dit de l'ensemble des travailleurs émigrés vaut donc pour les Maghrébins; il est d'autant plus attentif aux travailleurs maghrébins qu'ils constituent la plus forte masse (plus de 75 %) de ce groupe n° III (originaires des pays sous-développés) dont la situation spécifique revêt une signification toute particulière.

Ce travail — à l'origine une thèse de 3^e cycle — veut rassembler et mettre à la disposition du lecteur une documentation détaillée, à jour aux alentours de la fin de l'année 1968. Bien sûr, la volonté d'exhaustivité de l'auteur, qui répond à la nécessité réelle de considérer le phénomène de l'immigration dans la totalité de ses dimensions, le conduit à se contenter parfois paradoxalement de données très globales ou de faits qu'il généralise avec une certaine facilité. Bien sûr aussi, n'ayant pas la place de se livrer à une analyse critique approfondie de chaque information, nous voyons juxtaposées des informations entourées de l'appareil critique utile et d'autres qui manquent de cet appareil, sans qu'il y ait semble-t-il à chercher les raisons de cette différence ailleurs que dans le manque de temps et de place. Toutefois l'un des grands avantages de ce livre est de «récapituler» et de rassembler les résultats de la plupart des études rédigées sur les différents aspects de ce problème général de l'immigration.

Ce livre se veut cependant bien autre chose qu'un dossier et ce n'est pas seulement le caractère universitaire de la première rédaction qui nous vaut une discussion des aspects théoriques et pratiques de l'immigration encadrée et enrichie par un certain nombre de références à des ouvrages plus ou moins abstraits; tel celui de Shibutani et Kuvan. *Ethnic stratification*. Mais ces références elles-mêmes posent problème: elles concernent en effet très fréquemment le problème des Noirs aux Etats-Unis d'Amérique du Nord. La question n'est pas essentiellement dans le choix des références dont les critères ne sont jamais indiqués (par exemple pourquoi ne jamais discuter la thèse du Myrdal de l'*American dilemma, the Negro problem*?). Elle est beaucoup plus dans le point de savoir si l'on est en droit de «lire» la situation des travailleurs immigrés en France, en partie au moins, à travers la situation des Noirs aux Etats-Unis. Il serait intéressant de s'interroger sur ce point car, sans aucun doute, l'analyse de cette situation peut révéler des aspects moins évidents pour le moment de la condition des émigrés en France. Néanmoins, n'est-il pas trop simple de laisser entendre que ce qui est le fait aux Etats-Unis aura tendance à le devenir chez nous de plus en plus? Il est curieux que B. Granotier qui pourtant souligne toujours, et à juste titre, la nécessité d'une analyse globale, n'ait pas cherché à lever le doute éventuel chez le lecteur car il ne peut avoir sous-estimé les éléments de différence: le nombre, l'histoire, et en particulier l'origine des Noirs des Etats-Unis, les questions de langue, l'idéologie qui sous-tend le mouvement ouvrier, etc... Devant cette absence d'explications et en particulier au sujet de ce dernier point, on en vient à se demander s'il n'avait pas besoin de cette assimilation générale des deux situations pour appuyer sa «thèse», à moins que sa «thèse» n'ait pu s'imposer à lui précisément que parce qu'il négierait ces différences.

De même, il est pour le moins dommage — et inattendu dans un travail par ailleurs sérieux — que l'analyse marxiste de la plus-value soit si mal traitée, alors que l'auteur ne répugne pas à citer Marx. Il est difficile d'admettre qu'elle soit confondue avec la valeur ajoutée (p. 234). On ne comprend pas qu'il s'étonne de ce que le volume de la plus-value ne puisse être chiffré, et on ne voit pas en quoi la notion d'exploitation est un «terme très malheureux». Mais sur le fond même des choses, comment peut-il écrire: ils sont dans des secteurs de la production qui contribuent plus que les autres à la formation de plus-value parce que le rapport capital constant/capital variable est plus grand (p. 235). Cette affirmation est du reste strictement contredite à la page suivante, et il semble bien, en effet, que les travailleurs immigrés soient précisément dans ceux où la composition organique du capital est la plus faible (laquelle s'est toujours définie par le rapport c/v et non le rapport $c/c+v$, comme à la page 237). Ne parlons pas de cette étonnante confusion de l'univers des prix et de l'univers des valeurs qui conduit à définir le taux de profit d'une branche à partir du taux de plus-value et à définir le taux de profit avant le jeu des phénomènes de péréquation!... On ne voit pas bien ce que l'on peut entendre par «transfert de valeur», hors d'un transfert de la force de travail, si celle-ci est seule créatrice de valeur.

Mais ces erreurs qui rendent parfois la pensée de l'auteur confuse ne doivent pas faire négliger l'intérêt de ses observations sur « l'aspect » de la main-d'œuvre immigrée aux économies capitalistes. Aux observations traditionnellement faites dans les textes les plus utiles, qui ne sont évidemment pas ceux de Zolotas, B. Granotier ajoute des observations nouvelles tout à fait intéressantes : la réponse par le recours à la main-d'œuvre immigrée reléguée dans les emplois les moins qualifiés, les plus dangereux, les plus déshumanisants à cette nécessité de prélever une partie des travailleurs français qui s'y trouvaient pour leur faire occuper des emplois plus haut situés dans la hiérarchie des qualifications (encore que ce phénomène a peut-être une importance moindre que celle que lui donne l'auteur, si l'on se souvient de ce qu'à cette époque même, selon Praderie, plus des 3/4 des mutations de main-d'œuvre se réalisaient vers un niveau de qualification inférieur ou égal); l'aspect anti-inflationniste du recours à l'immigration dans la mesure où le travailleur étranger ne consomme en France qu'une partie de son revenu et en transfère le reste dans son pays d'origine, etc.

Cet encadrement du « dossier » dans un cadre théorique va cependant beaucoup plus loin. L'ouvrage constitue un « thèse » qui peut être résumée ainsi : la classe ouvrière française, sous la responsabilité de ses organisations syndicales, subit un processus d'intégration au système capitaliste et elle ne comprend pas que le patronat utilise les travailleurs immigrés pour mieux faire progresser ce processus d'intégration. Ceci nous vaut dès le 1^{er} chapitre une critique fort utile de concepts souvent appliqués aux travailleurs immigrés, tels que ceux de marginalité ou de sous-prolétariat. Mais ceci nous vaut aussi un chapitre 7 que je considère, pour ma part, beaucoup plus discutable : « les immigrés dans la structure sociale française ».

Trois questions essentielles doivent être posées ici, même s'il n'est pas possible d'en entreprendre la discussion sur le fond.

Il faudrait d'abord reprendre la présentation qui nous est donnée du comportement des travailleurs français à l'égard des immigrés. L'analyse de B. Granotier n'est ni descriptive ni analytique. Elle procède seulement par anecdotes non généralisables et ne remonte jamais aux causes, qui doivent aussi être cherchées dans la situation économique des uns et des autres et dans les relations que les uns et les autres entretiennent avec le « pouvoir » aussi bien économique que politique. Je ne nie pas la difficulté de procéder à une telle analyse mais il faut au moins constater qu'elle n'est pas encore faite. Il n'y a tout au plus que des hypothèses de travail.

Le deuxième élément concerne la question de l'intégration de la classe ouvrière française au système capitaliste et de la fameuse « trahison » des organisations syndicales. Elle nécessiterait une longue analyse pour le moins et du processus d'intégration et de l'attitude des organisations syndicales. Il faut regretter qu'un ouvrage qui se présente comme un dosier reprenne aussi légèrement à son compte une thèse par ailleurs si utile à la Classe dirigeante, sans chercher à la justifier autrement que par des notations secondes.

Enfin, bien entendu, reste l'attitude des organisations syndicales à l'égard des travailleurs immigrés qui fait l'objet de développements un peu plus détaillés (pp. 249-256). Certes certains rapports y sont analysés, mais on est un peu stupéfait de tout ce que l'auteur passe sous silence, voire de ce qui est explicitement faux. Réduire les positions de la C.F.D.T. et de la C.G.T. à quelques rapports, c'est affirmer la volonté de ne pas lire les publications hebdomadaires ou mensuelles de ces organisations, ignorer telle ou telle conférence nationale, minimiser la masse des actions concrètes quotidiennes, etc... Mais comment pouvoir accepter qu'il soit écrit par exemple que « les organisations syndicales ne demandent pas... la suppression du statut de l'étranger dans le droit et dans les faits » (p. 254), et bien d'autres éléments énumérés qui ont pourtant fait l'objet de campagnes syndicales ou de projets de loi déposés à l'Assemblée et soutenus par les organisations syndicales.

Ces erreurs et ces insuffisances, loin de renforcer la thèse de l'auteur jettent la suspicion de manière injustifiée sur d'autres aspects et enlèvent une partie de sa portée à un travail qui aurait pu être très utile. Elles portent témoignage contre le travail intellectuel lui-même : l'universitaire est libre de ses conclusions. Il ne saurait réécrire les faits en fonction de ce qu'il veut démontrer.

G. DESTANNE DE BERNIS.

VIRATTELLE (Gérard). — *L'Algérie algérienne*. Coll. Développement et Civilisations. Editions Economie et Humanisme. Paris, Les Editions Ouvrières, 1970, 311 p.

A un moment où l'opinion française était — et reste encore — soumise à une campagne de presse systématiquement hostile à l'Algérie et aux algériens travaillant pour l'économie française, l'ouvrage de G. Viratelle constituait — et constitue encore — un précieux document.

Il s'articule autour des cinq thèmes qui constituent le noyau central d'une analyse économique de l'Algérie.

L'effort d'industrialisation rapide mérite de retenir d'abord l'attention du lecteur (1^{re} partie). Au-delà de la prise en mains des installations implantées sur son territoire, l'Algérie se dote d'une importante base industrielle. Elle le fait essentiellement au moyen de capitaux directement contrôlés par l'Etat ce qui n'exclut le recours ni à une fourniture extérieure de « matière grise » sous forme directe ou incorporée dans des équipements, industriels modernes, bien au contraire, ni au capital privé algérien qui est constamment appelé à compléter l'effort de l'Etat. Cette part essentielle de l'initiative d'Etat se traduit par un projet cohérent mais ambitieux de réalisations industrielles. Certes il ne faut pas se laisser prendre au caractère abstrait des « modèles » qui ont pu être formulés antérieurement par divers auteurs, y compris par les responsables mêmes de l'exécution de cette politique, d'autant plus que des « décalages », des retards, des difficultés ne cessent de se révéler dans la pratique. Néanmoins, le simple fait de pouvoir relever ces décalages ou retards signale à sa manière cette même cohérence. De même, il est certain que le recours systématique aux techniques les plus modernes donc aux grandes dimensions soulève, surtout en l'absence d'une véritable coopération maghrébine que l'Algérie ne peut imposer, seule, la question de l'accès au marché mondial, en même temps qu'elle en fournit les moyens, sous réserve que l'« aide » devienne aussi une « aide » à forcer cet accès. Les différents éléments du « projet » global sont interdépendants. Néanmoins et au total, dans le cadre de ce calcul économique global, « les sacrifices que suppose la priorité donnée à l'industrie lourde sont surtout, qu'on le veuille ou non, supportés par les couches défavorisées de la communauté, notamment par la paysannerie... Les salaires et les revendications sociales vont être sévèrement bridés » (p. 67-68).

Cet effort d'industrialisation s'appuie doublement sur les hydrocarbures qui constituent à la fois une source de financement et une matière première et sont ainsi mis « au service de l'émancipation économique » (2^e partie). Les algériens ont « une conception révolutionnaire des rapports pétroliers internationaux » (p. 11) qui se manifeste dans trois directions : ils veulent les utiliser pour leur propre développement ; ils entendent être, et de plus en plus, partie prenante à leur exploitation ; ils cherchent à entraîner les autres pays producteurs sur cette double position (1). Cette triple orientation pouvait trouver à se concrétiser dans la nature particulière des accords pétroliers franco-algériens de 1965, mais la coopération avec la France se révèle difficile et les griefs s'accumulent de la part des algériens plus sensibles à l'esprit du traité qu'à sa lettre juridique. « Au reste, la nationalisation des richesses minérales et énergétiques est un but à long terme... L'Algérie sera-t-elle le premier pays arabe... à nationaliser la production pétrolière ? L'hypothèse est tout à fait vraisemblable » pp. 122-123) : le livre est « achevé d'imprimer le 18-11-70 ».

Mais cet effort de valorisation des hydrocarbures orienté à une industrialisation rapide se heurte à l'absence de politique de développement agricole (3^e partie). Dans l'ordre des structures, le secteur autogéré malgré ses réformes successives n'a pas encore trouvé son équilibre pendant que le secteur privé traditionnel ne cesse de s'appauvrir, et il ne suffit pas de parler de la Réforme Agraire pour y apporter remède. Dès lors, le déficit céréalier croît, alors que l'élevage ne se développe pas assez vite, et pendant que la politique française met en cause la viticulture algérienne. Bien plus l'érosion est active et les sols eux-mêmes se dégradent si une politique hardie de rénovation rurale n'est mise en œuvre, coûteuse et exigeante en cadres.

(1) Il est intéressant de noter qu'en octobre 1971 l'O.P.E.P. recommande aux pays producteurs d'obtenir une participation au capital des filiales des sociétés du cartel qui détiennent des concessions sur leur territoire.

Or, ceux-ci manquent cruellement dans un secteur où vit encore la moitié de la population et où le progrès est affaire d'organisation nouvelle et de techniques améliorées. Mais si ce progrès ne s'accomplit pas, vaines sont les industries qui produisent ces biens que l'agriculture devrait consommer pour sa modernisation (engrais, tracteurs, etc.).

Ce retard, joint à un taux d'expansion démographique supérieur à 3,2 % par an (4^e partie) explique le nombre élevé des chômeurs (600 000 officiellement, 1 500 000 selon G.V. en 1966). Devant l'impossibilité de créer actuellement les 150 000 emplois qui seraient nécessaires pour résorber progressivement le chômage on en vient à considérer l'émigration comme une « soupape de sécurité » et à apprécier ses avantages pour l'Algérie — ce qui n'est pas en contradiction avec l'importance de son apport à l'économie française —. Néanmoins, même si « les jeunes paysans transplantés dans la société industrielle introduisent parfois à leur retour un « esprit nouveau » dans la vieille société patriarcale » (p. 206), ils ne rejoignent pas en France une formation utile à leur réinsertion. Finalement, « ce courant migratoire... soumet inévitablement l'Algérie à une nouvelle dépendance à l'égard de la France » (p. 207). Pourtant l'Algérie ne s'engage pas dans une campagne de prévention des naissances, ce qui évidemment est compatible avec la vente libre des produits contraceptifs. Une telle campagne pourrait se heurter à des résistances morales, religieuses ou idéologiques. Elle se heurterait surtout au niveau culturel de la population. Effectivement l'Algérie, même sans se faire d'illusions sur les délais, attend du développement économique qu'il entraîne une réduction du taux de natalité.

Une dernière partie de l'ouvrage rassemble les aspects culturels et idéologiques de la politique algérienne de développement. Les structures actuelles de l'enseignement ne répondent pas aux besoins de formation des cadres d'autant plus qu'elles limitent encore trop les structures françaises, même si l'arabisation progresse « sans hâte, ni halte » (p. 242). La création des instituts de technologie doit élever sensiblement les cadences de formation.

C'est une sorte de conclusion que fournissent les deux derniers chapitres présentant l'Algérie successivement sur le thème du capitalisme d'Etat puis sur celui d'un socialisme de construction nationale.

Nous disposons ainsi d'une description organisée et claire des différents aspects de la construction économique de l'Algérie qui se caractérise par deux traits importants. Reposant sur une documentation utile, même à ceux qui croient bien connaître ce pays, il met en relief et dégage de l'ensemble des faits les lignes de force essentielles de l'évolution économique de l'Algérie. N'hésitant pas à émettre des critiques d'ensemble ou de détail, il laisse affleurer en permanence une pointe de sympathie évidente. Celle-ci constitue, comme toujours, un élément essentiel d'objectivité non pas seulement parce qu'il n'y a pas de connaissance véritable sans ce minimum d'effort de compréhension mais parce qu'elle contribue à donner une perspective dynamique à l'ouvrage en évitant de bloquer la description sur un des aspects trop actuels.

Cette « Algérie algérienne » nous est présentée par un journaliste et un journaliste français, ceci est clair dès l'avant-propos, en dehors même de la personnalité bien connue de l'auteur. On pourrait en conclure un peu vite que cela garantit l'importance de la documentation factuelle. Il faut aller plus loin. Reconnaissons que le journalisme français s'est caractérisé — sauf quelques brillantes exceptions — depuis la période des Indépendances par une information sur les anciens pays dépendants, et en particulier sur le Maghreb, sans même évoquer l'épouvantable campagne récente sur le pétrole, présentée exclusivement du point de vue de la France et dans le domaine du seul politique. Si le public français est souvent traumatisé par les événements qui se produisent dans ces pays, c'est parce qu'il n'est jamais informé de ce qui intéresse véritablement ces pays, des efforts qu'ils font, des difficultés qu'ils rencontrent. A force de braquer « leurs projecteurs sur ce qui ne va pas ou pourrait aller mieux » (p. 9), les journalistes par une véritable déformation dont on n'a pas de raison de dire qu'elle est « professionnelle », oublient trop souvent de dire ce qui se passe effectivement.

Or, G.V. modifie radicalement ce point de vue. Il étudie et il présente l'Algérie, ce qui constitue l'existence essentielle de ce pays. Et, il le fait sans pour autant oublier que, journaliste français, il a aussi fort souvent à informer le public de la politique française à l'égard de l'Algérie. Le résultat obtenu est significatif car, d'un seul coup,

la perspective est renversée. Le lecteur français peut non seulement comprendre pourquoi l'Algérie se comporte comme elle le fait à l'égard des pays occidentaux et en particulier de la France ou à l'égard des pays arabes. Mais, au-delà, il est obligé de s'interroger sur les fondements de l'attitude de la France. La politique en matière de pétrole, de vin, l'arrêt des investissements, les difficultés de la coopération culturelle et technique, etc... peuvent-elles se justifier compte tenu de la situation réelle de l'Algérie et de son effort.

Contentons-nous d'en relever un exemple. Il semble bien que la crise pétrolière franco-algérienne, postérieure à la rédaction de ce livre, puisse être éclairée par cette constatation : « Assurer cette garantie d'écoulement, au moins pour une partie de la production des nouvelles industries algériennes, eût été sauvegarder... plus sûrement des sources d'approvisionnement en hydrocarbures » (p. 89).

C'est pour le lecteur une excellente occasion de constater que cette étude de l'Algérie pour elle-même dans son effort de décolonisation et de prise en mains de son destin nous renvoie finalement une image... de la France qui est loin d'être « décolonisée » elle-même et dont le comportement constitue encore un obstacle à la décolonisation de l'ancien colonisé. Et c'est aussi une occasion de méditer sur l'influence que pourrait avoir dans ce domaine l'ensemble du journalisme si l'effort d'information était mené avec rigueur, dans le quotidien.

Mais revenons à l'Algérie car c'est de son point de vue que G.V. demande à être lu. Son livre soulève une série de questions de fond. Il n'est pas question dans une note bibliographique de mener une discussion approfondie mais il est important néanmoins de choisir quelques-uns de ces points pour mesurer l'intérêt et la portée du travail présenté. Bien entendu, et je le sais, tout choix de cette nature est arbitraire et personnel !...

Je ne m'arrêterai pas sur des questions de détail. Le lecteur ne peut ignorer que le fonctionnaire algérien porte fort élégamment le complet veston. Au fond, ce n'est peut-être pas plus mal et ce n'est pas là le mal véritable.

Il faudrait beaucoup réfléchir — et ce n'est pas le lieu ici — sur ce phénomène qui ressort partout : « un saharien, employé sur un grand chantier, par exemple, s'arrêtera de travailler après avoir gagné en un mois (400 DA) ce qu'il gagne d'ordinaire en une année » (p. 195). Chaque fois que j'ai pu regarder de près de tels phénomènes j'ai constaté que des faits tout à fait objectifs pouvaient être à l'origine de tels comportements (le nomade surtout habitué à marcher, mis à faire un travail de force sur un chantier, qui n'y est pas préparé par une modification préalable de son régime alimentaire ne peut normalement résister très longtemps... ce n'est qu'un exemple). Il y a plus de 10 ou 15 ans que des travaux comme ceux de Kilby, M.E. Morgault ou Trystram ont démontré que les conditions de l'organisation du travail pouvaient à elles seules expliquer de tels comportements.

Je voudrais me contenter de trois questions auxquelles je n'apporterai pas de réponse démontrée mais qui mériteraient, à mon sens, d'être reprises dans des discussions ultérieures.

Il est normal de s'intéresser à l'Algérie pour elle-même mais on ne peut l'isoler de ses relations économiques internationales. Bien sûr il est longuement question de ses relations avec la France (pétrole, vin, coopération...) de son attitude à l'égard de l'ensemble des pays arabes, etc... Mais, très souvent, ces problèmes sont abordés avec une légèreté qui contraste avec le sérieux de bien d'autres éléments de la documentation et peut induire le lecteur dans de graves erreurs d'interprétation.

Ainsi, il semble difficile d'affirmer que « l'Algérie n'est plus un pays exploité » (p. 283). D'une part il est impossible d'envisager de dire que « les nationalisations des intérêts étrangers, du commerce extérieur, la diversification des échanges, le contrôle des changes ont perturbé ou supprimé la plupart des effets de domination ». Par ailleurs, il est bien exact que « certaines formes de marchés... constituent, qu'on le veuille ou non, de nouvelles formes de sujétion ». L'Algérie est exploitée au sens propre du terme de transfert de valeurs produites ou de transferts de surplus sur les marchés sur lesquels elle vend (pétrole, vin), sur la plupart de ceux sur lesquels elle achète (biens d'équipement) et dans ses transferts de main-d'œuvre. Compte tenu de ses structures internes, on ne peut même pas dire qu'une classe « interne » constitue un relai d'exploitation. Une partie du surplus produit en Algérie est bel et bien transférée à l'extérieur.

De même, il ne semble pas juste de dire : « Pour tisser sa trame économique nouvelle, elle coupa, par coups successifs, le cordon ombilical qui faisait, grosso modo, de son économie, l'appendice de celle de l'ancienne métropole... Ce qui ne l'empêcha pas de nouer peu de temps après, avec d'autres pays, des liens de même nature » (pp 18-19). Je sais bien qu'il fut de bon ton dans certains milieux pétroliers français de dénoncer le contrat El Paso-Sonatrach comme l'équivalent des anciens contrats Ascoop mais G. V. a démontré qu'il ne prenait pas à son compte de telles déformations de la réalité. On ne voit nullement ce qui peut donc justifier une telle affirmation. De quelle économie, l'Algérie serait-elle donc devenue l'appendice ?...

Sur un autre plan, G.V. affirme, pour expliquer que « l'Algérie rencontre parfois quelques difficultés pour trouver des ressources sur certains marchés financiers » : « son endettement peut décourager les prêteurs » (p. 290). Une telle déclaration mériterait des preuves. Je sais bien qu'il est difficile de faire le point très précis de l'endettement de l'Algérie mais, surtout en 1969-1970 quand G.V. écrit son livre, l'abondance des réserves monétaires de l'Algérie prouvait la solidité de sa situation — et le fait est que depuis elle a pu franchir le cap de la mise en cause par la France de ses recettes extérieures sans tomber en faillite — et il ne semblait pas qu'elle ne puisse encore, même dans le cadre de limites raisonnables, accroître encore son taux d'endettement.

Dans son ensemble, toute l'analyse des relations économiques extérieures de l'Algérie mérite un traitement plus exact.

Un deuxième ensemble de questions tient au type d'analyse lui-même sur lequel repose l'ensemble du livre. On ne voit presque jamais décrites les forces sociales en présence. Certes, G. V. insiste sur la « nouvelle classe » bureaucratique ou signale que « la bourgeoisie traditionnelle reste influente ». Mais cela suffit-il pour comprendre les blocages qui sont par ailleurs analysés ?

Et surtout peut-on reprocher à l'Algérie de n'avoir pas réussi en 7 années à transformer de fond en comble ses structures. Cette question ne vise pas à éviter des jugements critiques. C'est cependant une attitude dangereuse — parce qu'elle empêche de comprendre la réalité — que celle de la description des « erreurs », des insuffisances sans la recherche de l'explication. Les pays qui se « décolonisent » ne peuvent faire aussi vite table rase de leur passé récent. Décrire l'Algérie algérienne, c'est aussi décrire tout ce qui en elle porte encore la marque du passé et empêche l'avenir de germer. C'est aussi et surtout voir en quoi ce passé meurt progressivement, ou résiste et maintient son emprise. Ainsi, il est bien évident que la politique agricole algérienne n'est pas adaptée à sa politique industrielle mais précisément la nécessité de la réforme agraire ne progresse-t-elle pas dans la conscience des « industrialistes », par un détour peu fréquent, mais néanmoins réel. Ou encore, n'est-ce pas la nécessité créée par la politique industrielle qui a conduit à reprendre les problèmes de l'enseignement ?... La compréhension de l'Algérie passe par celle des dynamismes, des forces qui la poussent en avant et des résistances que ceux-ci ne cessent de rencontrer, à l'extérieur, comme à l'intérieur.

Enfin, il faudrait aborder de front la question de savoir si la formation sociale algérienne peut se caractériser par le concept de capitalisme d'Etat. G. V. reprend ce thème à plusieurs reprises (par exemple, pp. 34, 59...) et y consacre tout un chapitre (17). Je pense bien que personne ne définira l'Algérie comme étant « socialiste » au sens précis de ce terme. A la limite, il est juste de dire qu'elle prend quelques options socialistes. Mais un pays ne peut se dire socialiste à un niveau aussi faible de développement de ses forces productives (analphabétisme, agriculture traditionnelle, etc...). Ce n'est pas pour autant que ce pays ne puisse être que capitaliste. Et que signifie au juste l'expression capitalisme d'Etat. Que reste-t-il de capitaliste là où la propriété des moyens de production moderne est collective et où prédominent dans l'agriculture des formes précapitalistes ? Où est le jeu du profit, de ses tendances de longue et de courte période, etc... Parler de capitalisme d'Etat n'est-ce pas alors éviter l'analyse fondamentale. Mais G. V. fera observer à juste titre que les économistes ayant eux-mêmes utilisé ce vocable, c'était à eux de la définir. Marquons seulement que la question mérite que l'on y revienne.

Et au fond, c'est bien le mérite de G. V. d'ouvrir à tant de questions. Il a fait bien plus qu'œuvre d'excellent journaliste. Il a introduit aux vraies questions.

G. DESTANNE DE BERNIS.

AMIN (Samir). — *Le Maghreb moderne*. Paris, Ed. de Minuit, 1970, 243 p.

Dans ce nouveau livre, Samir Amin se donne pour objectif de produire « une image globale de ce que fut la colonisation française en Algérie, en Tunisie et au Maroc et des transformations essentielles qui ont accompagné la mise en place des trois Etats indépendants. La description et l'analyse portent sur les plans économique, social et politique » (p. 7). Le plan du livre rend compte de ce projet. Il se déroule en deux parties, l'une consacrée à la colonisation française (mise en valeur économique, transformation de la société, naissance et développement du mouvement national), la seconde à « la crise de la colonisation et la décolonisation » (étude de chaque Etat quant à sa politique économique et aux structururations socio-politiques qui en résultent). Une conclusion dresse le bilan de la décolonisation sous forme d'une situation 1970 et d'une question « un autre Maghreb est-il possible ? ».

Ce n'est pas un ouvrage nouveau mais la réédition, largement résumée, de *L'Economie du Maghreb* (Paris, éd. de Minuit, 1966, 2 Tomes, 350 et 225 pages) que les lecteurs de *l'Annuaire de l'Afrique du Nord* connaissent bien pour l'importance de la documentation rassemblée sur les trois pays du Maghreb depuis les origines de la colonisation. Et il est à la fois curieux et dommage que le lecteur n'en soit pas prévenu, d'autant plus que la différence de titre laissait attendre un ouvrage original.

On ne peut même pas sérieusement parler d'une mise à jour. Les éléments nouveaux se ramènent à deux alinéas sur l'Algérie depuis 1965 (pp. 124-125), à quelques pages sur le bilan du plan quadriennal tunisien, 1964-1968 (pp. 149-153), à une partie du chapitre concernant « la naissance des Etats du Maghreb » (pp. 179-208) qui reprend sous une forme nouvelle un contenu ancien et le dernier alinéa de la conclusion (p. 235).

Il n'est pas question de reprendre la discussion de l'ouvrage beaucoup plus fouillé et approfondi de 1966. De nombreux compte-rendus en ont été faits en son temps. On se demande néanmoins comment interpréter la rapidité avec laquelle dans cette nouvelle édition l'auteur traite les événements de ces dernières années. Il pousse le refus de leur accorder la moindre signification au point de décrire la situation du Maghreb en 1970 et l'éventualité d'un autre Maghreb en se contentant d'écrire au présent — et non au conditionnel comme il est écrit p. 209 —, sans changer un seul chiffre à de très nombreux tableaux statistiques, ce qu'il avait écrit dans l'ouvrage de 1966 sur la base d'un modèle prévisionnel pour 1970. Dès lors il ne faut pas s'étonner de ce que l'on pourrait prendre autrement pour des inexactitudes ou des erreurs, d'autant plus que ce qui est sûrement une faute d'impression fait écrire à l'auteur que ces tableaux sont dressés à partir des données 1965-1967 (elles n'étaient sûrement pas connues en 1966 !). Il ajoute bien une référence ultérieure aux « données partielles disponibles concernant les trois dernières années de la décennie » (p. 209). Certes nous connaissons tous les charges qui pèsent sur l'auteur et un travail de comparaison aurait pris un peu de temps. Mais il aurait été intéressant qu'il nous montre comment il était conduit à ce résultat.

Faut-il interpréter cette « méthode » à partir du dernier alinéa (nouveau) de la conclusion ? Mais il ne suffit pas d'y affirmer que « l'affirmation selon laquelle l'accélération de la croissance doit être obtenue à *n'importe quel prix* ne conduit qu'à l'impasse » ni de dénoncer l'argument selon lequel « l'inégalité sociale du revenu et du pouvoir serait une étape nécessaire et « positive » car il est évident que seuls les tenants d'un capitalisme de combat ont pu tenir de tels propos. Et le refus de ces thèses ne saurait autoriser à prétendre rendre compte de l'évolution des forces productives en Algérie en consacrant moins de dix lignes à son effort industriel, ni à lui appliquer à la lettre même à la veille du jour où elle va récupérer le contrôle de ses ressources naturelles les jugements qu'on lui appliquait au lendemain des accords du 19 juillet 1965. Peut-on vraiment voir dans la nouvelle classe dominante algérienne « l'appendice de la bourgeoisie dominante à l'échelle internationale, la courroie de transmission locale de la domination du capitalisme à l'échelle mondiale » (p. 235) et assimiler « l'élite nationale de type administratif » algérienne à la classe dominante tunisienne ou marocaine ?

De même, est-il sérieux de se contenter de présenter Ahmed Ben Salah comme « l'exécuteur principal de la répression de la résistance paysanne et étudiante, l'organisateur des « complots » qui ont permis de domestiquer les syndicats et de jeter en prison les opposants de gauche » (p. 235). Bien sûr il « fut l'organisateur des coopératives », mais n'a-t-il vraiment eu qu'un rôle négatif et odieux ?

Il est normal que chacun cherche à interpréter les événements du Maghreb en fonction de l'analyse économique générale qu'il propose et je trouve personnellement la thèse générale de Samir Amin, telle qu'il l'expose dans son *Accumulation du capital à l'échelle mondiale*, suffisamment riche de perspectives pour considérer qu'une application approfondie de ces thèses au Maghreb serait particulièrement enrichissante. Je ne peux pas néanmoins m'empêcher de penser que ce travail reste en grande partie à faire et qu'il doit reposer sur une confrontation rigoureuse avec les faits.

G. DESTANNE DE BERNIS.

UNIVERSITÉ D'ALGER. — *L'impérialisme*. Compte rendu du Colloque tenu à Alger du 21 au 24 mars 1969. Alger, S.N.E.D., 1970, 251 p.

Il est toujours très difficile de rendre compte d'un Colloque ou d'un ouvrage collectif, et l'on ne peut analyser chacune des contributions si intéressante soit-elle.

Ce Colloque s'est tenu au moment même où l'analyse de l'impérialisme commençait à susciter un renouveau très net d'intérêt. Il a constitué un des endroits privilégiés où le débat, à l'intérieur de la pensée marxiste, s'est noué ou précisé. L'objet du Colloque étant de mieux connaître l'impérialisme aujourd'hui, condition pour pouvoir déterminer les moyens d'un combat efficace, le débat théorique sur la nature même de l'Impérialisme devenait central : les analyses produites par Rosa Luxembourg et V.I. Lénine peuvent-elles suffire à expliquer la réalité contemporaine de l'Impérialisme, ou faut-il distinguer un « néo-impérialisme » qui serait différent de l'« archéo-impérialisme » ?

Des faits furent apportés au Colloque : les conflits politiques dans l'espace méditerranéen (Mustapha Sehimi) (1), une analyse de la stratégie des pays impérialistes à l'égard du Tiers-Monde (Abdelaziz Belal) s'appuyant sur des travaux personnels originaux de l'auteur concernant le Maroc mais débordant très largement ce seul pays, une analyse de la domination des monopoles impérialistes sur l'industrie brésilienne (M. Salles). Ces faits ont évité que le débat ne soit entièrement abstrait.

L'essentiel du débat théorique se trouve dans trois contributions.

Georges Labica fournit une analyse particulièrement claire et dépouillée du débat qui a opposé V.I. Lénine et Rosa Luxembourg, d'autant plus utile que les confusions à leur sujet sont fréquentes. Il conclut à la supériorité de Lénine, « inaccessible à toute imprégnation idéologique... liant les différentes instances... le théorique, l'idéologique et le politique grâce à une rigueur sans défaut » (p. 81). Pour lui « l'impérialisme stade suprême du capitalisme, était et reste une théorie générale du phénomène » (p. 84).

Christian Palloix cherche à « connaître l'impérialisme de K. Marx à André Gunder Frank ». Sa préoccupation, prenant appui sur Baren, Sweezy, Frank, est de « faire sauter les séquences théoriques du modèle concurrentiel, auquel n'ont pu se soustraire totalement Rosa Luxembourg et Lénine, tout en contribuant à l'analyse des mécanismes de domination et d'exploitation » (p. 121). Il n'y a de vision globale de l'impérialisme qu'en liant dialectiquement une double approche, l'une partant de l'intérieur du Mode de Production Capitaliste (d'où l'analyse de la domination économique et de la nature impérialiste du M.P.C. qui apparaît des rapports entre la croissance du surplus et l'innovation), l'autre reposant sur l'étude du sous-développement (développement du sous-développement, échange inégal, polarisation). Il peut alors conclure :

(1) Il faut faire une place à part à l'exposé historique (1840-1913) des phénomènes impérialistes en Méditerranée (J. Bouvier qui rappelait le contenu important de ses propres travaux.

« Si la « négation » des pays sous-développés passe obligatoirement par une transformation des rapports de production et des rapports de classe, soit un processus révolutionnaire interne, elle exige aussi un affaiblissement interne du M.P.C. de la domination impérialiste. On n'insistera jamais assez sur la convergence des intérêts des travailleurs des pays sous-développés et des pays développés que l'on voudrait opposer trop souvent » (p. 139). Ceci ne veut pas dire que l'on ne puisse rien faire avant la chute du M.P.C. Les solutions pratiques à l'intérieur des rapports de domination tels qu'ils existent actuellement doivent être orientées à une industrialisation authentique. Elles ne fourniront néanmoins qu'une réponse partielle.

Un groupe d'économistes de la Faculté d'Alger (J.M. Chevalier, Guy Dhoquois, Alain Lefebvre et Michel Pierre dit Mery) ont cherché à systématiser l'analyse du néo-impérialisme par opposition à ce qu'ils nomment un archéo-impérialisme; les deux coexistant du reste dans l'immense majorité des cas à l'époque actuelle. A une pénétration « fondée sur la recherche de matières premières et de débouchés avec des investissements réduits au niveau minimum », succède une phase de pénétration « caractérisée par un flux d'investissements important » (pp. 218-219). Ces investissements (privés et publics) créent une situation de dépendance croissante (technologique, commerciale, sur le plan de la main-d'œuvre, sur celui du modèle de consommation, monétaire). Ils sont à l'origine d'une croissance très inégale, entraînant au-delà des transformations de structures sociales des risques spécifiques de blocage, d'une « croissance faussée, limitée, bloquée ou en voie de blocage » et non d'un « véritable phénomène de développement généralisé et aussi peu déséquilibré que possible » (p. 238).

On le voit, les problèmes abordés sont loin d'être résolus. L'objet de ce Colloque n'était pas de clore un débat qui nécessite encore de très nombreuses études aux différents niveaux de la théorie et de la pratique. Il avait beaucoup plus pour objet de cerner les problèmes et de dégager des voies de recherche. Les polémiques qui se sont développées depuis, par exemple entre J. Bouvier et Ch. Palloix dans *Politique Aujourd'hui* ou les travaux qu'il a déjà, directement ou indirectement, suscités, prouvent qu'il a été particulièrement fécond.

G. DESTANNE DE BERNIS.

« Quelques aspects du bilinguisme en Tunisie », in *Cahiers du Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales*, série linguistique n° 3, novembre 1970, Université de Tunis.

La raison déterminante de cette étude n'apparaît pas dans le titre général mais elle est claire : dans la polémique sur l'arabisation qui reprend vigueur en 1970 en Tunisie, l'équipe du C.E.R.E.S. entend poser le problème en termes de pragmatisme. Comme dit R. Hamzaoui, « ce problème se dégage peu à peu de sa conception sacro-sainte pour procéder difficilement d'une conception sociolinguistique qui n'est pas encore saisie ».

L'option linguistique officielle en matière de politique culturelle en Tunisie est un bilinguisme arabe-français incluant une arabisation progressive à long terme. Après quinze ans d'indépendance, le C.E.R.E.S. tente de saisir la réalité linguistique avec précision, à partir de situations vécues, et nous offre pour cela trois études :

- a) celle de Rachad Hamzaoui intitulée : *L'arabisation au ministère de l'Intérieur : la brigade de la circulation de la Garde nationale* ;
- b) celle de Zohra Riahi : *Emploi de l'arabe et du français par les élèves du secondaire* ;
- c) celle de Habib Ounali : *La langue des étudiants*.

Les enquêtes ont été conçues et menées à bien avec méthode, soin et beaucoup de conscience; de nombreux tableaux de pourcentages en témoignent. Mais bien sûr, il ne faut pas prendre la partie pour le tout : Tunis n'est pas la Tunisie, un ministère n'est pas la fonction publique; les élèves des grandes classes de trois lycées tunisois (deux de filles, un de garçons) ne sont pas la jeunesse scolarisée; un groupe d'étu-

dians de l'Ecole Normale de Professeurs Adjoints et de quelques Facultés, ce ne sont pas les 7 000 étudiants de l'Université tunisienne. Ce travail n'en apporte pas moins de sérieux éléments d'information. Il offre matière à réflexion autant que les déclarations idéologiques et peut-être ouvre-t-il la voie à une nouvelle étape de l'arabisation concrète.

Ni le bilinguisme (arabe + français) ni même le trilinguisme (arabe littéral ou classique + dialecte + français) ne rendent compte de la complexité de la réalité linguistique vécue — au moins à Tunis — qui est la suivante : la seule langue comprise de tous les Tunisiens est le dialecte ; l'arabe littéral et le français font office de langues de culture. Mais quand il faut vivre et communiquer, l'on a spontanément recours à plusieurs niveaux de langue, intermédiaires entre chacune des trois langues types, et à un *mélange* arabe-français.

L'apport de Hamzaoui se distingue des deux autres par son sujet, son propos, sa méthode et le milieu d'enquête. Lui s'en tient à l'arabisation. Après avoir exposé le problème et son évolution en Tunisie, il décrit les modalités de l'application progressive de ce concept au ministère de l'Intérieur puis il cite un exemple concret de formation professionnelle en arabe littéral et de mise en pratique de l'arabisation : celui de la brigade de la circulation de la Garde nationale.

C'est inattendu et intéressant : Hamzaoui met en lumière, grâce aux rapports rédigés par les gendarmes, des comportements linguistiques positifs : choix, adaptations, innovations, accommodements avec le Ciel lorsqu'il s'agit de rendre compte en arabe écrit des circonstances d'un accident ou d'une dispute. Un lexique et des remarques sur le vocabulaire et la syntaxe font état des acquisitions ainsi réalisées.

L'idée de Hamzaoui est que l'arabisation doit commencer par la révision des normes de l'arabe classique. L'exemple de l'arabisation accomplie « sur le tas » par les gendarmes est pour lui concluant : il suffirait d'introduire des règles dans des processus analogues pour obtenir une « *lugha 'd-dawâwîn* », c'est-à-dire un arabe moyen qui serait écrit et lu par le fonctionnaire tunisien de culture moyenne...

Les deux autres enquêtes ont été menées auprès de la jeunesse étudiante tunisoise et ont pour but de fixer le champ d'emploi de chaque langue — ou de chaque niveau de langue — et son importance relative, dans des situations données, avec des interlocuteurs donnés. Elles révèlent de façon indubitable que le *choix* des langues et des niveaux de langue est intimement lié au contexte social : on ne parle pas à sa mère, à l'homme de la rue ou au fellah la même langue qu'aux amis, aux professeurs ou aux administrateurs.

Cette création spontanée de niveaux de langue intermédiaires correspond d'une part à un manque de maîtrise des deux langues officielles et d'autre part à l'incapacité de celles-ci à se plier aux besoins de la vie réelle. L'arabe littéral est utilisé comme langue de mandarins et le français comme langue de technique et de prestige. Le dialecte ne suffit pas comme langue de culture. Quant au mélange arabe français, c'est un langage étrange qui réalise dans la vie quotidienne un mixage de données étrangères. Enfin divers niveaux dans la langue arabe essaient de créer des relais entre la langue classique et le dialecte.

Et c'est finalement cette diglossie-là (arabe littéral + dialecte) que l'équipe du C.E.R.E.S. entend dénoncer et résoudre en se prononçant pour la constitution d'une langue arabe cohérente et autonome — donc tunisienne — proche de la langue comprise de tous mais enrichie d'emprunts à l'arabe littéral et au français. Mise au point et enseignée à côté du français, elle tiendrait son arabité de la langue maternelle et sa modernité du français (cf. Ounali, p. 213).

Voilà donc des propositions nettes. Tunisiens et Maghrébins ne se priveront pas de les discuter car elles heurteront au moins les puristes...

Quant à nous, nous nous permettrons quelques remarques personnelles.

Réagissant contre les déclarations idéologiques à cause de leur caractère à la fois vague et entier, ces propositions ont peut-être trop délaissé des implications profondes.

Dans cette enquête sur le bilinguisme, le français par exemple (dit langue « préférée » par un nombre notable de jeunes) bénéficie d'un préjugé favorable. Il est appréhendé en bloc, sans nuances et toujours associé à l'idée de modernisme. Or l'assimiler au modernisme est simpliste (de quel modernisme s'agit-il ? Il n'y a qu'à

voir ce que l'on pense de cela en France depuis quelques années). Il est difficile d'évoquer l'arabisation en passant la francisation sous silence, de désigner des niveaux en arabe et d'ignorer les niveaux en français (il en existe pourtant en France même). Il y a donc là un certain déséquilibre dans l'attitude linguistique des enquêteurs eux-mêmes, sauf chez R. Hamzaoui. Est-ce conscient ?

Nous relevons aussi trois idées caractéristiques. La première est que la différence des connaissances linguistiques entre la génération nouvelle et la génération précédente est conçue en termes de baisse de niveau, c'est-à-dire par rapport à l'exemple des aînés et non par rapport aux données objectives de la situation nouvelle. La seconde est que les étudiants d'aujourd'hui, qui seront l'élite de demain, seront ceux qui influenceront sur la langue de la nation dans l'avenir. C'est accepter une évolution culturelle à dominante citadine et bourgeoise. La troisième, liée à la seconde, est la constatation du maintien — ou du développement ? — de la hiérarchisation des rapports sociaux par le choix de la langue, comme c'était le cas à l'époque coloniale. Or le français est jugé par beaucoup langue « utile », langue de la future carrière et il est avéré que son emploi favorise les distanciations sociales... Ce sont de tels détails qui révèlent l'importance des implications latentes dans tout choix culturel. Il faudrait peut-être les garder toujours présents à l'esprit.

Christiane SOURIAU.

LITTÉRATURE RELATIVE A L'ALGÉRIE PARUE EN 1970.

Essayons de donner par le biais de neuf ouvrages proposés par l'équipe de l'*Annuaire* une idée de cette production. Il s'agit :

- 1) De deux exposés didactiques, celui en arabe de ETTAMAR (Mohamed Benamar), *Tārikh al-adab al-jazā'iri* [Histoire de la littérature algérienne], Alger, S.N.E.D. [1969 ou 1970], 394 p., et celui, en français de DÉJEUX (Jean), *La littérature maghrébine d'expression française*, Alger, Centre Culturel Français, 1970, 357 p., 3 fascicules (Bibliographie);
- 2) d'un recueil de poèmes précédé d'un essai critique sur la littérature, publié en arabe par CHERIET (Abdallah), *ar-Ramād* [Cendres], Alger, S.N.E.D., 1970, 150 p.;
- 3) de deux romans et d'un récit écrits en français, ceux de DIB (Mohammed), *Dieu en barbarie*, Paris, Seuil, 1970, 221 p., FARES (Nabile), *Yahia pas de chance*, Paris, Seuil, 1970, 159 p. et BOUMAHDI (Ali), *Le village des asphodèles*, Paris, Laffont, 1970, 439 p.;
- 4) de deux versions d'une même pièce de théâtre, conçue en français et adaptée en arabe, celle de DJEBAR (Assia) et GARN (Walid), *Rouge l'Aube*, Alger, S.N.E.D., 1969, 103 p., qui devient en arabe *Ihmirār al-fajr* [Rougeoiement de l'aube], traduite par A.S. Nassakh, Alger, S.N.E.D. [1970], 104 p.;
- 5) enfin, d'une anthologie de nouvelles égyptiennes traduites de l'arabe en français : ABD EL QOUDDOUS (Ihsan), *Le voleur d'autobus et autres nouvelles*. Traduction et présentation de Abdallah Mazouni, Alger, S.N.E.D., 1970, 264 p.

Autrement dit, trois études théoriques, cinq œuvres originales (trois récits et une pièce de théâtre d'écriture française, plus une plaquette de poésie arabe) et deux traductions, l'une du français en arabe, l'autre de l'arabe en français.

Disons d'abord que la variété de la production réelle dépasse l'échantillonnage que nous présentons, ne serait-ce que par l'apport de la poésie populaire, des revues culturelles et de la presse.

On remarquera que le choix de la langue d'expression (ou d'écriture, comme on voudra) destiné à assurer un public à l'auteur, garde en Algérie son actualité et sa signification; il perpétue la situation coloniale par une ségrégation à deux degrés, d'abord entre les Algériens suffisamment cultivés et tous les autres, puis entre les lecteurs de culture arabophone et ceux de culture francophone. Or les références culturelles des uns et des autres sont quasi-exclusives; elles paraissent même en partie incompatibles. Malgré le bilinguisme, les Algériens n'échapperont pas à l'écartèlement culturel tant que ces incompatibilités n'auront pas été résolues ou dépassées.

Dans une langue comme dans l'autre, c'est une confrontation ou un affrontement entre deux civilisations, l'occidentale et l'autre, qui se poursuit dans les profondeurs des consciences individuelles, du moins dans les œuvres que nous étudions.

Voyons en premier lieu les deux études d'histoire littéraire de Mohamed Ettamar et de Jean Déjeux, l'une étant un peu le pendant de l'autre.

Celle de Ettamar, intitulée *Tārikh al-adab al-jazā'irī* [Histoire de la littérature algérienne] est en réalité celle de la littérature d'expression arabe, l'œuvre d'expression française étant reléguée dans cinq pages de réfutation. L'étude de Déjeux par contre, avec le titre de *Littérature maghrébine d'expression française*, ignore la culture arabe tout en évoquant le problème de l'arabisation. La première est un panégyrique de l'*adab* (ou culture littéraire arabe) algérien, au nom de l'authenticité, de la caution populaire et des fondements religieux universalistes; la seconde un plaidoyer discret mais insistant en faveur de la permanence de l'expression en français au nom du dialogue fraternel entre les peuples et de l'humanisme [occidental] universel. Toutes deux ont des intentions didactiques.

Suivant dans son exposé le découpage habituel de l'histoire en périodes dynastiques — d'autres découpages plus techniques eussent été possibles — M. Ettamar prouve la continuité à travers les siècles de l'*adab* algérien, depuis les Rostémides de Tahert au VIII^e siècle jusqu'à nos jours. Certes il est regrettable que la plupart des documents anciens aient disparu. Malgré ce handicap, l'auteur comble un de ces « trous » dans nos connaissances que l'on n'a que trop tendance à assimiler avec des « trous » dans une civilisation. Il a remplacé judicieusement aussi les œuvres et leurs auteurs dans leurs cadres sociaux, politiques et économiques successifs.

Cet *adab* algérien ne sort guère de la limite des genres traditionnels (louange, élégie, satire, poésie amoureuse, description, prédication, etc...) en dépit de l'introduction des strophes du « *muwachah* » andalou vers le XII^e siècle, des thèmes du mysticisme soufi au XIV^e siècle et de la poésie moderne. Enormément de poésie, peu de prose; le livre n'insiste que sur la prose des récents Ulama-s réformistes. Mais on découvre au-delà de la pratique de la recherche esthétique intemporelle, un fonds généralement sérieux et qui s'est enrichi particulièrement des drames de la conscience contemporaine.

La critique ne quitte pas non plus les filières traditionnelles, hormis l'affirmation de la nécessité de mettre l'effort de création au service du peuple et non des mécènes; ceci équivaut à une condamnation implicite de la littérature classique. C'est de façon absolue que M. Ettamar entend intégrer la culture berbère dans la culture arabe au nom du cousinage sémitique préhistorique et de la transcendance islamique; qu'il proclame le rattachement de la culture algérienne à la culture arabe du Moyen-Orient au nom de l'unité arabe; qu'il dénie à la langue française la capacité d'exprimer la personnalité algérienne, même si, à l'heure du combat anticolonialiste, elle a rendu des services historiques.

Ce livre destiné aux intellectuels arabophones sera une mine pour les professeurs de lettres si toutefois ils arrivent à s'y retrouver car il ne comporte ni index ni table des matières.

Jean Déjeux ne nous a pas préparé un traité. Ce sont dix conférences qu'il a faites au Cercle Culturel Français d'Alger en 1969-70 qu'il publie aujourd'hui et sans doute la schématisation des titres est-elle due à l'affiche. Voici ces titres :

1) Naissance et développement; 2) Mouloud Feraoun ou l'homme frontière; 3) Jean Amrouche ou l'éternel Jugurtha; 4) Mohammed Dib ou l'exil intérieur; 5) Mouloud Mammeri ou les chemins de la liberté; 6) Kateb Yacine ou l'éternel retour; 7) Assia Djebar ou la naissance du couple; 8) Driss Chraïbi ou la révolte contre le père; 9) Albert Memmi ou l'homme dominé; 10) Situation actuelle.

La référence au Maghreb ne se justifie pas tout à fait car Memmi est marginal en Tunisie et Chraïbi ne suffit pas à représenter le Maroc.

Bref, en même temps qu'un tour d'horizon on a un choix de ténors — avec une seule soprano (zéro dans le livre d'Ettamar, à moins que cela nous ait échappé).

L'objectif didactique l'emporte ici encore sur la volonté de critique: il y a abondance, et précision, de notes bibliographiques, de références et de citations de tous

ordres. Ces dernières arrivent même à composer une partie notoire de l'exposé, révélant les habitudes d'un professeur de dissertation, d'un documentaliste organisé, d'un chercheur fort de sa thèse. A cause de ses attaches françaises, et par principe d'objectivité, l'orateur se retranche en général derrière les jugements de fond des Maghrébins. Et lorsqu'il s'agit de technique littéraire, il ne remet pas en cause les critères traditionnels français. Aussi le sent-on désarçonné par l'éclatement des genres, le poids de la poésie et ce que l'on appelle au Maghreb « le terrorisme du langage ». Il est de ceux qui veulent tout expliquer mais peut-être sont insuffisamment armés pour connaître certains « éternels retours » de la vie humaine...

Ces deux histoires sont donc complémentaires. L'on peut se faire à travers elles une idée mieux équilibrée de la source double de la littérature algérienne.

Equilibre, clarté, honnêteté, telles sont les qualités principales d'*ar-Ramâd* [Cendres], de Abdallah Cheriet. C'est un petit livre (150 pages in 12°) partagé en deux parties : un essai et puis vingt poèmes. Mais sous ses dehors modestes il cache des idées qui feront parler d'elles.

La culture algérienne est disparate. Pourquoi, en arabe comme en français, n'est-elle qu'imitation ? Quelle est la source des déchirements et des contradictions qui partagent les consciences des Algériens ? Comment dépasser tout cela ? Voilà les questions auxquelles Cheriet répond.

D'abord en apportant le témoignage de son expérience personnelle qui est à l'image de celle de beaucoup d'autres arabophones tentés par le modernisme et conscients des pièges de la réalité comme de la sensibilité.

Formé successivement par l'école coranique, l'école primaire française, l'école des Ulama-s réformistes, la Zaytuna de Tunis et l'Université de Damas, il a cependant beaucoup fréquenté Sadikiens et Messalistes tout en s'intéressant de près à la philosophie occidentale, à Baudelaire, etc...

Pendant six ans, de 1944 à 1950, c'est en poèmes qu'il a pu exprimer ses états d'âme et ses interrogations profondes. Nous en trouvons ici vingt exemples, beaux et purs dans leurs formes, sincères dans leurs propos.

Mais à partir de 1953, la prose a évincé en l'auteur la veine poétique car il s'est lancé dans l'action nationaliste à travers le journal tunisien « *as-Sabâh* » puis à travers « *al-Mujâhid* », organe du F.L.N.

Il croit à la puissance de la raison philosophante. Elle seule peut rendre à la société algérienne — et même à la société arabe — l'intelligence et la maîtrise de son destin. De ce point de vue, l'Occident est un modèle à suivre. L'exemple de la critique littéraire arabe prouve qu'en se coupant de la vie et en s'enfermant dans le formalisme, elle est devenue incapable de saisir les facteurs dynamiques de l'évolution sociale et par conséquent d'exiger l'intégration de l'écrivain dans sa société. Sans philosophie sociale propre, l'intellectuel se perd dans l'imitation des autres sociétés. L'homme de double culture ne vit alors pas autre chose qu'un double exil social.

Cet essai a été composé en 1966. Sans doute est-il toujours valable puisqu'on le publie tel quel quatre ans plus tard.

Venons-en aux deux romans et au récit.

Dieu en Barbarie... titre solennel et insolite. Mohammed Dib « rêve d'un destin [quand] c'est une vie quotidienne qui est donnée à la place ». Point d'intrigue ; mais des conversations philosophiques. Au-delà d'un découpage — qui paraît longtemps artificiel — de la pensée de l'auteur en dialogues de bon ton, s'impose cependant peu à peu la profondeur d'un débat essentiel : y a-t-il place dans le monde actuel pour d'autres valeurs que celles de l'Occident ?

Depuis l'indépendance, les critères et les valeurs de l'Occident imprègnent les techniciens de l'Algérie. Pourtant il faudra bien que « ces foutus bouffons » en viennent à affronter la réalité et qu'ils « regardent le soleil de Barbarie en face après des siècles de ténèbres ».

Dieu en Barbarie est un Dieu de silence qui laisse à l'homme la liberté de faire le mal, quitte à en rendre compte. Dieu est dans le peuple, surtout parmi les fellahs,

vraie pâte humaine en train de lever dans le monde. Les valeurs qui sont vécues dans la société musulmane, comme le bienfait, la solidarité, le respect de la dignité, ne recourent pas nécessairement des valeurs occidentales comme la véracité, la sincérité, l'aide, la coopération. Ce qu'est le mal et le sort qui l'attend, Mohammed Dib le dit sans ambages, bien que tout à la fin du livre : « Le mal se faisant appeler civilisation — et il n'est qu'une civilisation, l'occidentale — sera éliminé ou l'humanité y succombera... L'avenir est à recommencer... Notre nombre y suffira » (p. 201).

C'est dire le caractère intimement révolutionnaire d'un livre que dénaturent trop de grâces de style surannées. Est-ce une feinte ? Pourtant la sauvage intransigeance de Lâbane, personnage clé avec Madjar, le « frère des hommes », montre que Dib maîtrise toujours parfaitement le langage et l'écriture. Alors est-ce ainsi vraiment que les autres parlent et pensent en Algérie ?

Dans *Yahia pas de chance*, de Nabile Farès, nous avons affaire à un propos moins profond mais à un accord des plus harmonieux entre la matière et l'artisan.

Il s'agit encore de l'itinéraire d'un étudiant algérien, non plus cette fois vers le Moyen-Orient mais vers Paris et Versailles, en partant de la vallée de la Soummam au moment où la guerre s'y implante, pour y revenir sur l'ordre du F.L.N.

L'écriture de Farès est exceptionnellement adéquate. Sans un mot superflu il réussit à faire fusionner intimement une pensée rigoureuse, un récit dépouillé, une intériorisation poétique, et le recours à l'allégorie populaire. Il évoque sans emphase mais non sans souffle : il possède ce don merveilleux du conteur qui sait susciter en l'auditeur immobile une recreation personnelle et foisonnante de la vie.

Son roman n'est pas facile. Ainsi, du fait de notre connaissance insuffisante de la culture populaire berbère, nous n'avons pu goûter entièrement la finesse que nous devinons dans la première partie, où s'affirme la conscience d'un combat populaire « dénué d'héroïsme » (« ils comprennent autrement et beaucoup mieux que toi et moi, et bien d'autres, ce que nous vivons... »).

Par contre le drame intérieur du lycéen d'internat en France ou la tendre fête — qui tourne court — de la rencontre de Claudine et Yahia, êtres doux « au bord de l'âge d'amour » troubleront plus d'une âme par leur vérité. Combien s'y retrouveront !

Tout cela vient aussi en réaction contre l'image officielle de la guerre qui prévaut en ce moment en Algérie. Farès nous fait savoir son avis là-dessus in extremis par le truchement de Mao-Tse-Toung : « ... Ceux qui écrivent dans le style stéréotypé du parti veulent toujours être lus par un grand nombre de personnes. Donc il est de toute nécessité de dénoncer ce style stéréotypé et d'en finir avec lui ».

Point de confrontation ici entre l'Occident et le monde arabo-musulman. Mais un affrontement entre deux peuples, le français et l'algérien berbère, dont pourtant les douceurs magiques ne sont pas oubliées.

La longue et lente autobiographie de Ali Boumahdi dans *Le village des asphodèles* nous a paru moins vraie en dépit de son réalisme. Elle se rattache à cette veine déjà ancienne de la littérature dite « ethnographique misérabiliste ». Elle s'apparente aussi au règlement de comptes personnels.

S'il s'agit bien d'une fresque de l'Algérie intérieure à partir des années 30, nous ne la percevons qu'à travers le récit méticuleux, douloureux, haineux, de la jeunesse d'un inadapté social. Car aucun réflexe positif, aucune pensée ne vient transcender la conscience des contraintes familiales, bourgeoises ou villageoises, ni celle de cette sûre déchéance de la société musulmane dans le Titteri colonial, ni même cette soif de communication et d'espoir dont souffrent les enfants là-bas.

Écrit en français en un style appliqué qui rappelle Feraoun, pour traduire un univers arabe désespérant, refusé, mais omniprésent, ce livre est à la fois dépayçant et tendancieux. Il n'y a guère d'écho, en ses pages, à la sonorité si douce de son titre.

La même œuvre en arabe eût été plus justifiée car elle n'aurait pas manqué de susciter en Algérie des réactions, violentes peut-être, mais bénéfiques. Nous ne pensons pas que le public français actuel puisse en retirer autre chose que la confirmation de ses préjugés.

Passons au théâtre.

Assia Djebar et Walid Garn ont divisé *Rouge l'Aube* en 4 actes et 10 tableaux. La pièce se passe dans l'Algérie en guerre, à l'exception de la fin où l'on retrouve les deux héros résistants, un frère et sa sœur, dans une prison de France, au matin d'une exécution capitale. Le texte date de 1960 mais il a été remanié récemment car on a jugé bon de « repenser des termes comme liberté, héroïsme, martyr, [qui] présentent quelquefois des arêtes et blessent ou exaltent différemment ».

L'esthétisme de cette suite de tableaux n'exclut ni la sincérité ni la générosité de l'intention des auteurs. Les personnages parmi lesquels il y a un certain nombre de femmes, symbolisent l'Algérie traditionnelle et celle des moudjahids; le plus évocateur est le meddâh, vieux trouvère errant au sein du peuple dont il entretient la mémoire et qui finira par faire le sacrifice de sa vie à la cause nationale.

Problème — on y revient sans cesse — l'adéquation du langage et du sujet. De ce point de vue cette pièce écrite en français est plutôt incompatible avec ses personnages. Il est difficile aussi de justifier la présence de poèmes traduits de la poésie arabe la plus classique : ni les Français ni les Algériens ne sont en état de les apprécier ainsi à leur valeur.

C'est pour cela que la Commission nationale artistique a présenté la pièce au premier Festival culturel panafricain dans une adaptation en langue arabe « usuelle ». Elle est devenue ainsi, *Ihmîrâr al-fajr* qui a obtenu un prix. La traduction que l'on doit à Nassakh est très fidèle à part de menus détails en rapport avec la moralité qui ont été supprimés. Quant à la partie poétique, elle a été recréée par Mohammed Bouzid en « melhoun » c'est-à-dire en rythmes populaires. Le seul poème en arabe classique est celui que dit le condamné à mort, la nuit de la guillotine.

Assia Djebar est, dit-elle, à la recherche d'une expression artistique bilingue franco-arabe. Il faut bien sûr qu'elle tente un essai mais sans oublier que le public français est composé de monolingues endurcis et le public algérien jusqu'à présent de monolingues incompatibles...

Finissons ce compte rendu fluvial par le livre d'Abdallah Mazouni : une anthologie de courtes nouvelles du journaliste égyptien Ihsan Abd el-Qouddous, traduites de l'arabe en français. L'idée est bonne car les Algériens de culture française ignorent tout du modernisme qui sert de référence aux arabophones, c'est-à-dire celui du Moyen-Orient. Et comme Mazouni sait que l'inverse aussi est vrai, il s'est mis à la besogne et prépare en ce moment un recueil de traductions en arabe de nouvelles d'auteurs algériens d'expression française. Voilà donc un intellectuel modèle au sein de sa société.

Il a d'ailleurs pris plaisir à traduire les histoires d'Abd el-Qouddous pleines de perspicacité, de tendresse et d'humour. « Cela m'a reposé un peu, écrit Mazouni, de la littérature guerrière, des héros d'hier ou d'il y a un siècle ». On y trouve les trésors de patience et d'intelligence que nécessitent les réalités quotidiennes dans les sociétés qui se transforment. Les problèmes de la famille y occupent une grande place et le droit de la femme à la liberté, au travail, à l'amour, à la découverte d'elle-même et du monde y est défendu. « Des sentiments et des conduites y sont évoqués que l'hypocrisie et non pas la pudeur bannissait de la littérature [algérienne arabophone] ».

On verra quels seront les échos de la publication de ce livre en Algérie. Les Algériens seront-ils tentés par ses « audaces » sociales ? Les Français qui le liront seront ravis de ses trouvailles sociales. Mais bien que la traduction soit juste et dépourvue d'académisme, ils tiqueront sans doute sur un trop grand nombre de fautes de tous ordres. Pourquoi ce bon livre a-t-il été mal relu ?

Christiane SOURIAU.

LAROUÏ (Abdallah). — *L'Histoire du Maghreb, un essai de synthèse*. Paris, Maspéro, 1970, 395 p., index, bibliographie (textes à l'appui).

On n'expose pas dans le cadre d'un compte rendu tout ce que peut renfermer ce livre-étape de l'œuvre de Laroui. Il est massif, théorique, fondamental. Une lecture rapide ou superficielle de cet ouvrage serait forcément déroutante car la somme

extraordinaire de connaissances historiques, politiques, philosophiques, tant occidentales qu'arabo-musulmanes, qui sert de fond aux analyses de l'auteur, n'est généralement présente que sous la forme d'un rappel à des connaissances plus vastes encore. C'est dire que le lecteur, avant de comprendre, a beaucoup à apprendre...

Cette *Histoire du Maghreb* n'est pas un traité classique où le déroulement du temps serait appréhendé au niveau des actes sans plus. Bien que l'œuvre ait son origine dans une série de cours professés aux Etats-Unis, elle n'en a pas conservé l'allure pédagogique. Par contre elle continue l'approfondissement de la pensée et de la recherche d'un « intellectuel du Tiers-Monde » qui a développé par ailleurs des vues marxistes particulières à propos de deux notions qui lui paraissent essentielles : celles d'histoire et de culture. Elle est aussi la suite de *l'Ideologie arabe contemporaine* par sa description, dans le cas précis du Maghreb, des connexions entre ruptures et succession, continuité et discontinuités.

Comme il est annoncé dans le titre, il s'agit d'un *essai de synthèse*, nous allons voir de quoi. A défaut de pouvoir se lancer dans une histoire socio-économique globale et scientifique — dont il souhaite qu'elle puisse être un jour l'œuvre d'une équipe maghrébine et qui prendrait la place de *l'Histoire de l'Afrique du Nord* de Ch. A. Julien — Laroui entreprend un travail préliminaire : il revoit dès le début et dans son entier la *lecture*, c'est-à-dire l'interprétation, de l'histoire du Maghreb telle qu'elle a été élaborée jusqu'à présent par les historiens occidentaux et musulmans ; il analyse et critique cette *historiographie* et avance à son tour une *lecture nouvelle* de la même histoire. Autrement dit, il fournit à propos des faits connus, une *histoire critique de leur historiographie*.

Laroui apporte donc peu de nouveau dans le domaine des faits. Il est le premier à le reconnaître mais ce à quoi il tient initialement, c'est à user du droit d'interpréter avec *l'optique d'un Maghrébin* une histoire de sa « patrie » qui a été établie et jugée jusqu'ici presque totalement par d'autres « à qui elle tenait si peu à cœur ».

Les intentions de l'auteur sont multiples.

Ideologiques d'abord, on le voit. — Il veut décoloniser une histoire où « on a dit sans cesse à certains peuples ce qu'eussent dû être leurs actes dans le passé ». Mais il ne suffit pas, dit-il, pour y arriver, de dénoncer les pré-supposés idéologiques des colonisateurs. Il faut aussi briser grâce à une analyse rigoureuse une conjuration [qui] a fait circuler des hypothèses aventureuses pour finalement les imposer comme vérités acquises ».

Lui-même s'ingénie à retracer « la relation qu'un Maghrébin d'aujourd'hui, soucieux de son avenir, est à même de soutenir avec la totalité de son passé ». Il est à la recherche « d'une explication par l'histoire, des problèmes qui hantent la vie politique et intellectuelle des Maghrébins », comme la construction et la légitimité de l'Etat et surtout « le retard historique et sa compensation consciente qui est la Révolution ». Et en effet il ne cesse — ce sont ses propres termes — de « poser à l'histoire maghrébine la question qui lui paraît la plus brûlante : quelle est la profondeur, la genèse, l'anatomie de ce qui sera à un certain moment un « retard à rattraper ? ». Il dit aussi : « Ce que chacun de nous veut savoir, c'est comment sortir de soi-même, de ses montagnes et de ses dunes, comment se définir en soi et non par rapport à autrui, comment cesser d'être un exilé en esprit ? Cela seul est la Révolution, et elle est encore à faire... Toute révolution vraie sera nécessairement, consciemment totale (p. 353) ».

Intentions méthodologiques aussi.

Laroui qui ne confond pas logique d'exposition avec logique des faits eux-mêmes, veut introduire comme il le dit non sans une pointe d'humour « un peu de rigueur théorique » dans un domaine qui en manque beaucoup. Aussi commence-t-il par rejeter en vrac un certain nombre d'histoires incomplètes : l'histoire *naturelle* et l'histoire *locale*, l'histoire *surestimée* (parce qu'elle est celle d'une certaine civilisation seulement), l'histoire *décentrée* (parce qu'elle ignore les zones d'ombre sur lesquelles elle n'a pas prise, parce qu'elle dédaigne l'ethnologie et l'archéologie), l'histoire *mythique* (qui introduit des rythmes nécessairement ternaires ou « cette mythologie de l'épanouissement et de la décadence qui trop souvent se change en chute et en rédemption »), l'histoire *occidentaliste* (qui n'attribue au Maghreb lui-même qu'une

« non-histoire » ou une histoire-objet », projetant souvent sur son passé des conceptions suscitées par des situations postérieures) etc... Il refuse également toute périodisation qui s'en tienne à des critères soit géographiques, soit dynastiques, soit raciaux car cela ne permet qu'une juxtaposition d'époques; fait de même pour les périodisations qui sont démarquées par les historiens occidentaux de leur propre histoire; et finalement propose une « véritable » périodisation — la sienne — qui permet de différencier des niveaux successifs de l'économie, de la société, de l'organisation étatique, de la culture et de la psychologie. De cette façon, tout en maintenant à la manière des historiographes musulmans « une histoire orientée vers l'Est », il détecte quatre seuils qu'il intitule : 1) Le Maghreb dominé (des origines historiques jusqu'au VIII^e siècle). Pour Laroui la conquête arabe ne constitue pas une coupure mais c'est dans le cadre de l'islamisation que le Maghreb conquiert son autonomie. 2) Le Maghreb impérial (jusqu'au XIII^e siècle). C'est la période de l'émergence d'une personnalité maghrébine qui domine pendant un bon siècle l'Occident méditerranéen, et de la construction de grands Etats. Mais l'idée impériale échoue. 3) L'équilibre de la décadence (jusqu'au XVIII^e siècle) où le Maghreb désintégré « entre dans une sorte de Moyen-Age ». La maîtrise de leur destin échappe aux Maghrébins par suite de la coupure entre l'Etat et la société, par suite aussi de l'infiltration européenne. 4) Le Maghreb colonial. « Il n'en finit pas de finir » malgré les indépendances formelles...

Naturellement ce n'est pas Laroui qui schématise à ce point. C'est nous, pour les besoins du compte-rendu, et nous prions de nous en excuser.

Chacun des quinze chapitres apporte, en plus de l'exposé succinct des faits, une critique serrée des interprétations existantes étayée par de nombreuses notes ainsi que par une bibliographie en fin de livre répartie par chapitres et matières et donnant sources, études et œuvres de langue arabe et de langues étrangères.

L'interprétation personnelle de l'histoire par Laroui tient en grande partie dans sa façon différente d'élaborer la problématique et de se soucier de cohérences proprement maghrébines. Certaines de ses hypothèses de travail s'opposent totalement à des conceptions aujourd'hui fort courantes. Pour lui par exemple le nomadisme est « un phénomène induit et non une cause déterminante », « la structure tribale est celle d'une décadence » et Ibn Khaldoun a étudié « une structure et non une genèse ». C'est dans cette perspective qu'il tente d'élucider au XVI^e siècle « le problème de la régression et de l'oubli », en posant celui « des relations dialectiques entre le mouvement maraboutique et une restructuration sur le modèle du tribalisme hilalien ». De même il cherche à déterminer les causes de la formation historique de la tradition qu'il ne prend pas, lui, pour un phénomène naturel ou éternel. Il s'applique aussi à démontrer le caractère constamment négatif pour les Maghrébins de la présence étrangère agissante sur leur sol (y compris celle des conquérants antiques, des Hilaliens, des Andalous et des Turcs). Il prouve le poids croissant de cette présence sur le destin du Maghreb, même sous la forme d'échanges commerciaux, car les commerçants étrangers « s'introduisent dans le jeu politique interne dès le XIV^e siècle grâce à leur alliance avec le makhzen ».

L'histoire du Maghreb a connu de graves coups d'arrêt, notamment à l'époque romaine. Mais c'est la durée de ces arrêts qui inquiète Laroui. Sous le pouvoir colonial, « l'individu maghrébin chassé de l'histoire s'est vu renvoyé à ses dimensions anthropologiques... ». Mais il y eut des reprises dont la dernière s'est incarnée dans le nationalisme, non pas le nationalisme modéré, l'autre; il faut expliquer aussi « comment une société condamnée à échappé à la mort »... Pour Laroui tout s'est noué vers 1930-1932, « moment où le nationalisme a arraché l'initiative des événements à l'administration coloniale ». Et de construire une théorie explicative générale du nationalisme qu'il songe à développer dans un prochain ouvrage sur le nationalisme marocain. Car les phases de la prise de conscience de chaque pays ont été différentes. De toute façon, tout cela n'a pas encore abouti à l'objet des vœux de l'auteur, qui est « un nationalisme de dépassement rationnel ».

L'*Histoire du Maghreb* s'arrête en 1932, ce qui ne manque pas de laisser le lecteur sur sa faim malgré une conclusion qui médite sur « l'héritage et la reprise ». Ce n'est d'ailleurs pas le seul défaut du livre. Une certaine obscurité se dégage parfois de trop de concision, de densité et de complexité abstraite. Les défaillances des connaissances ou de l'attention du lecteur, auxquelles l'auteur doit s'attendre, réclament

de celui-ci davantage d'exemples et des allusions plus explicites, notamment aux systèmes de pensée occidentaux.

D'ailleurs Laroui doit bien savoir qu'un tel livre déconcertera beaucoup de monde pour des raisons qui ne seront pas toujours avouables : il remet en question trop de choses pour qu'en retour on ne mette pas en doute le bien-fondé de sa démarche. Qu'il se garde à gauche, qu'il se garde à droite... Parce qu'il dépasse les conceptions des uns et des autres, on dira qu'il se désolidarise des grandes factions idéologiques de notre temps et on le lui reprochera. Des occidentaux mécontents de le voir utiliser contre eux des armes qu'il leur a prises le trouveront peut-être déviationniste, tendancieux, xénophobe. Des musulmans verront en lui le mandarin de l'Occident parce qu'il en manie les concepts en virtuose et refuse de s'enfermer dans le système particulier des penseurs islamiques qu'il connaît pourtant bien.

Et il est vrai qu'il est universaliste et subversif.

Mais les Maghrébins ne vont-ils pas voir le formidable modèle d'outil idéologique qu'il leur forge — celui-là même que l'Algérien Abdallah Cheriet réclame dans *ar-Ramâd* ? Il le fait avec cette longue volonté qui semble à la mesure de la ténacité maghrébine, avec la conscience de cette « misère » d'un intellectuel auquel la condition de sa société arrache quelques phrases à l'accent pathétique, avec une exigence finale qui prouve son accord avec son temps, son terroir et ses frères.

Est-ce l'effet d'un hasard si la calligraphie coufique de Melehi qui figure sur la couverture du livre se déchiffre en « Târikh al-Maghrib wal-Maghâriba » c'est-à-dire en *Histoire du Maghreb... et des Maghrébins* ?

Christiane SOURIAU.

TRAVAUX UNIVERSITAIRES

SRAÏEB (Noureddine). — *La politique tunisienne de l'enseignement depuis l'indépendance*. Thèse de III^e cycle, ronéotypé, Faculté des Lettres, Aix-en-Provence, 1970, 254 p.

Au lendemain de l'indépendance, la politique de démocratisation et de tunisification de l'enseignement fut une des options majeure de la République tunisienne. Aujourd'hui, après quinze ans d'efforts, tout en réaffirmant l'absolue nécessité de la scolarisation, on s'aperçoit de plus en plus que la scolarisation n'est pas un but en soi, mais qu'elle doit, pour être efficace, être davantage conçue et réalisée en fonction des réalités économiques et sociales. A cet égard, la thèse de M. Noureddine Sraïeb apporte de fort utiles éléments de réflexion, d'autant plus que l'auteur a pu et su disposer d'une documentation importante : ouvrages et articles en français et en arabe, textes officiels émanant du Gouvernement tunisien et du Parti socialiste destourien, enquête du C.E.R.E.S. de Tunis, travaux du C.R.E.S.M. d'Aix-en-Provence, et surtout documents publiés par le Secrétariat d'Etat tunisien à l'Education nationale.

Avant d'entrer dans le vif de son sujet, l'auteur a tenu à consacrer une première partie — relativement longue — à l'enseignement tunisien à la veille de l'indépendance (p. 2-53). Ces pages nous paraissent d'autant plus intéressantes qu'elles permettent de comprendre combien la politique scolaire entreprise par la Tunisie indépendante fut à la fois une rupture et un prolongement par rapport au Protectorat. Elle fut, en un sens, une rupture, car l'unification de l'enseignement réalisée à partir de 1958 par l'intégration progressive de la Zitouna dans l'unique enseignement national, constituait, sans nul doute, une étape nouvelle et décisive auprès de laquelle les réformes antérieures de la Grande Mosquée apparaissent aujourd'hui des tentatives bien timides. Seul le législateur tunisien, dans un pays désormais souverain, pouvait se permettre de telles audaces. D'autre part, il est incontestable qu'après l'indépendance et grâce à elle, le processus de démocratisation de l'enseignement se trouva considérablement accéléré et la tunisification des programmes accentuée.

Cependant, la réforme scolaire de 1958 a, sous plusieurs aspects, repris et confirmé la politique scolaire menée par la Direction de l'Instruction Publique, notamment sous l'impulsion de M. Lucien Paye de 1949 à 1956. Comme le note M. Sraïeb,

cette politique scolaire des dernières années du Protectorat répondait, dans une certaine mesure, aux aspirations des nationalistes tunisiens, sans parvenir néanmoins à satisfaire toutes leurs revendications, étant donné les structures du système colonial et l'opposition des « prépondérants ».

Au lendemain du Protectorat, la période qui s'étend de 1955 à 1958 constitue une phase de transition et de préparation. C'est au cours de ces quelques mois que furent prises par le Gouvernement Bourguiba quelques mesures importantes : promulgation du Statut Personnel, réforme des tribunaux, proclamation de la République. On peut regretter que M. Sraïeb ne se soit étendu un peu plus longuement sur cette période. Il est vrai que dans le domaine social, il faudra attendre la nomination de Monsieur Messadi à la tête du Secrétariat d'Etat à l'Education nationale et la Réforme scolaire de 1958 pour que soient prises les options décisives.

C'est à l'analyse de cette Réforme que M. Sraïeb consacre la deuxième partie de sa thèse : il décrit les nouvelles structures de l'enseignement tunisien (Chapitre I) puis analyse les divers aspects de la planification scolaire (Ch. II), ce chapitre se terminant par d'intéressantes réflexions sur l'intégration de la perspective décennale de scolarisation dans les perspectives décennales de développement 1962-1971. Enfin l'auteur étudie successivement les mutations apportées dans le contenu de l'enseignement primaire, secondaire et moyen (Ch. III). Il évoque notamment les nouveaux programmes d'éducation morale et sociale, d'instruction civique et religieuse, d'histoire et géographie, de philosophie et d'étude de la pensée islamique (p. 82-97). Dans les limites de son travail, M. Sraïeb ne pouvait consacrer à ces questions que quelques pages : celles-ci parviennent néanmoins à bien souligner la spécificité de l'enseignement tunisien.

Dans la troisième partie de sa thèse, l'auteur s'efforce d'établir un bilan quantitatif, puis qualitatif de la réforme scolaire de 1958. Il compare successivement les prévisions et les réalisations du plan triennal 1962-1964 puis du plan quadriennal 1965-1968, tant du point de vue de l'enseignement primaire, secondaire et moyen, que dans le domaine de l'enseignement supérieur ou de la recherche. Cette étude le conduit à examiner le problème des effectifs, de l'infrastructure, des dépenses, de la régionalisation de l'enseignement et du rendement scolaire (p. 127-141). A ce propos, à partir des enquêtes réalisées, dans le cadre du C.E.R.E.S. par Madame Aleya Chouikha et Madame Lilia Ben Salem (1), M. Sraïeb nous livre d'utiles réflexions sur le difficile et si important problème des « défaillants ».

Il établit ensuite un bilan qualitatif de la politique scolaire menée de 1958 à 1968. Notant que la qualité d'un système d'éducation « se mesure à la qualité du cadre enseignant, des programmes eux-mêmes et de la manière dont ils sont transmis » (p. 142), l'auteur analyse successivement ces divers points de vue en se demandant dans quelle mesure ils ont été un facteur déterminant dans « l'échec relatif » qu'il a cru devoir constater au terme du bilan quantitatif. C'est dans cette perspective qu'il examine la répartition géographique du corps enseignant et son origine sociale, la situation matérielle des enseignants tunisiens, et enfin le problème des « coopérants ». A ce sujet nous ne pouvons que partager le point de vue exprimé par M. Sraïeb lorsqu'il constate que si certains coopérants « mettent toute leur bonne volonté à se documenter et à s'efforcer de connaître le pays et ses habitants », d'autres « s'enferment dans leur tour d'ivoire » et « méconnaissent les réalités du pays dans lequel ils sont venus travailler » (p. 157-158).

L'auteur s'est arrêté longuement aussi sur l'évolution de l'enseignement féminin dont il souligne à juste titre l'importance primordiale. Qui pourrait nier, en effet, que l'accroissement rapide du nombre de jeunes filles dans les effectifs scolaires — facteur décisif pour l'évolution de la société tunisienne — constitue à lui seul une réussite pour la réforme scolaire de 1958, quelles que soient par ailleurs les insuffisances de cette réforme.

Plus brèves — trop brèves peut-être — mais suggestives sont les pages consacrées à la langue de l'enseignement. Pour M. Sraïeb l'arabisation est « non seulement possible mais indispensable » (p. 196), car « l'aspect sociologique et l'aspect pédagogique du

(1) *Revue Tunisienne de Sciences Sociales*, mars 1968 et décembre 1969.

bilinguisme s'accordent à en faire le procès» (p. 197). M. Sraïeb reconnaît certes que l'enseignement bilingue est parvenu à former des élites mais c'était à une époque où l'enseignement était moins démocratisé. Aujourd'hui, la base du recrutement s'étant élargie, l'auteur pense que, dans ces conditions, l'arabisation de l'enseignement s'impose. Encore faut-il, note-t-il justement, qu'elle soit réalisée dans des conditions satisfaisantes.

Le dernier chapitre de M. Sraïeb est consacré à la « Réforme de la Réforme », intervenue en 1969. L'auteur analyse les recommandations de la Commission de l'Enseignement du P.S.D. (p. 204-216), puis les aménagements apportés au système scolaire en 1967-1968 par M. Messadi. Il décrit enfin les circonstances dans lesquelles M. Ahmed Ben Salah, Secrétaire d'Etat au Plan se vit également confier la responsabilité du Département de l'Education nationale « en vue d'assurer une intégration organique entre les deux conceptions éducationnelle et économique non seulement en raison de leur interférence, mais parce que chacune se subordonne à l'autre ». Après avoir cité ce texte du président Bourguiba, M. Sraïeb évoque les réalisations de M. Ben Salah au cours de son passage à l'Education nationale : réforme de l'enseignement supérieur en vue d'intégrer davantage l'Université dans le développement économique et social du pays, réorganisation de la recherche scientifique en vue d'une « participation active à la réalisation des objectifs nationaux de développement », mise en place de nouvelles structures administratives et création de Directions Régionales dans chaque Gouvernorat, Réforme de l'enseignement primaire et secondaire (p. 221-243).

La date de parution de la thèse n'a pas permis à M. Nouredine Sraïeb de poursuivre son étude au-delà de cette période. Du moins son analyse permet-elle de juger à leur juste valeur les orientations éducationnelles de M. Ahmed Ben Salah qui tendaient à lier le plus étroitement possible les besoins de l'économie en cadres et à donner à ces cadres au moment de leur formation, en fonction des besoins économiques et des réalités sociales de la Tunisie.

Michel LELONG.

BLEUCHOT (Hervé). — *Les libéraux français du Maroc (1947-1956)*. Thèse de III^e cycle. Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence, ronéoté, 355 p.

Si la décolonisation et ses acteurs ont déjà donné lieu à une importante littérature, il reste encore bien des zones d'ombre. L'une d'entre elles s'éclaire partiellement grâce à la thèse d'Hervé Bleuchot élaborée sous la direction du très regretté Roger Le Tourneau et soutenue devant la Faculté des Lettres d'Aix en 1970.

Le rôle des « Libéraux français » n'avait guère retenu l'attention jusqu'à présent, non pas en raison d'une difficulté particulière de documentation, mais sans doute parce que le style d'action de ces hommes discrets, disparates et inorganisés ne rendait pas aisée l'appréhension du sujet. Avec beaucoup de patience H. Bleuchot a reconstitué pour le Maroc cette famille éphémère; il s'est efforcé d'en retrouver les membres et a réussi à rencontrer parmi les survivants la plupart d'entre eux. Il a fait ainsi un précieux travail d'« Histoire immédiate », qui porte sur certains auteurs peu connus d'une période aussi brûlante que courte.

Les Libéraux français en effet constituent un groupe d'hommes difficile à définir puisqu'il n'a jamais eu d'étiquette officielle, ni d'organisation précise. Une communion d'idées les a rassemblés pendant une courte période qui a commencé avec la crise marocaine des années 1950 et qui s'est terminée dès le lendemain de l'indépendance. Ils ne peuvent être assimilés à un parti politique; ceux d'entre eux, qui militent dans des formations métropolitaines, se répartissaient en un large éventail de tendances, mais la plupart n'avaient aucun engagement. On ne saurait leur reconnaître une obédience religieuse particulière et pas davantage une inféodation à un groupe de pression économique.

Pour définir ces Libéraux que l'auteur classe parmi les « anticolonialistes », ce qu'il aurait fallu préciser, il convenait de découvrir un critère qui permette de les

identifier; après en avoir énuméré plusieurs auxquels il ne peut être fait appel qu'accessoirement, c'est finalement une définition *a contrario* qui va s'avérer la plus précieuse: « Un libéral est un non-conformiste en ce sens qu'il s'oppose à l'opinion conservatrice de la majorité des Français, à l'administration et à la politique de la Résidence telle qu'elle a été faite de 1957 à 1955 ».

Le plan purement historique comprend quatre parties:

- 1°) de Lyautey à Labonne (1912-1946),
- 2°) Victoire des Ultras (1947-1953),
- 3°) Le combat libéral (1953-1955),
- 4°) La fin du Protectorat (1955).

Il expose très clairement la genèse de ce mouvement et de son action. Il a l'inconvénient, comme tous les plans de ce type de rendre plus difficile les efforts de synthèse. Les portraits sont réussis; nous voyons vivre et parfois mourir ces hommes; leurs méthodes sont fidèlement décrites. Ces libéraux ont une consistance et ce n'est pas là l'un des moindres mérites de ce beau travail. Nous voyons se cotoyer et collaborer des militants aussi différents que Paul Buttin, Monseigneur Lefèvre, Pierre Parent, François Mauriac, Jacques Lemaigre Dubreuil, Félix Nataf...

Nous assistons à l'activité éphémère de structures aujourd'hui déjà bien oubliées telles que les Amitiés marocaines (F. Nataf), le Comité France Maghreb (F. Mauriac), Conscience française (Dr Delanoë), le Groupe d'études et de réalisation économique et sociale (Robert Vedrinne et Bertrand Schneider), le Comité de coopération des partis et groupements libéraux du Maroc, qui constitue le seul effort d'organisation de l'ensemble des Libéraux. Un précieux index permet de repérer facilement ces militants dont les noms, à quelques exceptions près, n'ont émergé que durant quelques mois; des textes introuvables et bien choisis donnent l'essentiel d'une pensée qu'il est aujourd'hui malaisé de trouver.

Mais après cette lecture très attachante on s'interroge encore. Finalement qu'est-ce qu'un Français libéral? Est-il vraiment impossible de le typer? « Le contenu idéologique de son attitude » est-il vraiment si « vague » (p. 6) qu'il est exclu d'en donner les contours. N'y a-t-il pas un minimum de points communs entre ces hommes venus d'horizons politiques ou spirituels et de milieux socio-professionnels si différents?

A vrai dire une bonne part de la réponse à ces interrogations, se trouve dans la thèse d'Hervé Bleuchot; mais il revient au lecteur de faire ses propres synthèses. L'auteur semble avoir pensé que la rigueur du cheminement historique le dispensait des coupes transversales qui l'auraient amené à dégager avec plus de netteté les liens qui unissaient ces Français libéraux du Maroc.

La trop rapide ébauche d'une « explication » donnée dans la conclusion laisse insatisfait. Après avoir passé en revue les interprétations de quelques auteurs qui ont étudié cette période, sans d'ailleurs s'intéresser spécialement aux Libéraux, c'est en quelques pages qu'Hervé Bleuchot nous propose sa thèse qui repose essentiellement sur une explication psychologique des rapports inter-individuels entre Français et Marocains. La richesse de son information aurait dû lui permettre d'élargir ses propositions explicatives à bien d'autres sources.

Il aurait ainsi pu mettre en lumière une commune appartenance de tous ces libéraux à une bourgeoisie qui les distingue du milieu crispé et fermé des « petits blancs » et leur donne cette liberté de réflexion, cet esprit critique à l'égard de l'administration et ce non conformisme particulièrement courageux pour l'époque, que souligne l'auteur. Leur parenté idéologique peu apparente n'en existe pas moins à travers une certaine conception de la colonisation et donc de la décolonisation, et à travers un sens aigu du bien commun qui prolonge les idées de Lyautey sur le Protectorat et devance l'idée force du développement qui prendra toute son ampleur quelques années plus tard seulement. Les sources de leur combat commun parce que très diverses sont particulièrement intéressantes à repérer et il eut été bon de regrouper toutes les précieuses indications qui jalonnent cette thèse pour faire un panorama des convergences intellectuelles d'hommes spiritualistes ou non, marxistes ou chrétiens, radicaux, socialistes, gaullistes, M.R.P. ou étrangers à tout courant politique. Enfin une synthèse de leurs méthodes d'action aurait mis en valeur leur

style original qui est sauf exception tout en nuance, très discret au Maroc, plus audacieux en France, fait d'un travail d'étude, de campagne de presse et de contacts avec les milieux politiques les plus variés des deux côtés de la Méditerranée. Leur attitude à l'égard de leurs amis marocains est elle aussi remarquable, à la fois cérébrale et affective, désintéressée et libre, sympathique mais non exempte de critique, consciente de l'écueil du paternalisme.

Souhaitons que des travaux analogues d'une même qualité soient entrepris pour les autres pays du Maghreb, car — et ne ce n'est pas là l'aspect le moins intéressant du phénomène — la famille des « Français libéraux » se retrouve dans d'autres contextes, mais avec des caractéristiques différentes en Tunisie et Algérie. Il sera possible de dresser un bilan de leur action dans son ensemble; c'est dire qu'Hervé Bleuchot a ouvert une voie dans un secteur encore inexploré.

Maurice FLORY.

II. — INFORMATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

ETUDES JURIDIQUES, HISTORIQUES ET POLITIQUES

GARAGNON (J.) et ROUSSET (M.). — *Droit administratif marocain*. 1 vol., 435 p. Manuels de Droit et d'Economie du Maroc, Editions La Porte, 281, avenue Mohammed V, Rabat.

Deux professeurs des facultés de Droit qui connaissent bien le Maroc se sont réunis pour écrire cet excellent ouvrage de Droit administratif marocain.

La première partie de leur étude concerne les éléments du droit administratif et fait ressortir avec précision, sous une présentation classique, l'originalité de l'organisation, des activités et des moyens d'action de l'administration marocaine. Le « cousinage » des législations marocaines et françaises ne doit pas conduire à la confusion. « L'organisation administrative d'abord est évidemment totalement différente et aucune transposition ou assimilation n'est possible. Quant aux règles de fond concernant l'activité de l'administration, il est certain que les ressemblances sont très grandes et de nombreuses théories générales sont tout à fait transposables. Il convient, cependant, d'être très prudent dans ces transpositions et de toujours s'assurer qu'un texte marocain ou une jurisprudence marocaine ne viennent pas contredire sur un point précis les solutions françaises ».

En ce qui concerne le contentieux administratif, étudié dans la seconde partie, « la position de consolidation, voire de synthèse » adoptée par le Maroc, le fait opter « pour l'unité de juridiction avec dualité de droit ». Cependant la spécificité du contentieux administratif ne fait aucun doute. Il conserve cette « physionomie particulariste » tant dans le contentieux de l'annulation que dans celui de l'indemnisation, une fois tranchée la question fondamentale de la détermination de son domaine.

Le manuel de MM. Garagnon et Rousset, le premier en la matière et présenté sous une forme claire, simple et approfondie, a le grand mérite de pouvoir servir d'ouvrage de base. Il est donc un instrument indispensable aux étudiants, aux professeurs et aux chercheurs, tant marocains que comparatistes.

Charles DEBBASCH.

SCHAM (Alan). — *Lyautey in Morocco. Protectorate administration 1912-1925*. University of California Press, 1970, 272 p.

L'auteur se borne à étudier quelques éléments de l'administration du Maroc : l'organisation centrale, la propriété, l'enseignement et la justice et n'a pas voulu se lancer dans une véritable étude du changement social ou des incidences économiques de l'action de Lyautey. Chaque chapitre est divisé en deux : avant le protectorat et après. C'est dire qu'il déborde un peu dans le temps la date de 1912. Une introduction retrace la carrière de Lyautey et l'auteur ne peut s'empêcher de laisser transparaître son admiration pour le Maréchal. Ce ne sera peut-être pas au goût des Marocains. Une conclusion (pas trop) critique corrige quelque peu cette tendance. Quelques documents et une excellente bibliographie terminent ce livre bien présenté qui rendra, somme toute, bien des services.

ABDEL-MALEK (Anouar). — *La pensée politique arabe contemporaine*. Paris, le Seuil, 1970, 362 p.

Ce livre est une anthologie de textes pour la plupart traduits de l'arabe et extraits des principaux auteurs et hommes d'Etats d'Afrique du Nord (10 textes) et du Moyen-Orient (45 textes). Chaque texte est précédé d'une notice, malheureusement pas toujours très exacte : Allal El Fassi ne peut pas être le fondateur de l'Istiqlal puisqu'en 1943, il était prisonnier au Gabon. Et Ben Barka n'a pas disparu en 1967 mais bien en 1965. Néanmoins ce sont des peccadilles qui nuisent peu à l'excellence de l'ensemble. Une introduction de trente pages tente une synthèse de l'histoire des idées politiques arabes, mais on la comprendra mieux en lisant les autres travaux de A. Abdel Malek, qu'il faut placer, bien entendu, parmi les écrivains politiques importants du monde arabe actuel.

H. BLEUCHOT.

LAHBABI (Mohamed). — *Les années 80 de notre jeunesse*. Préface d'Abderrahim Bouabid. Casablanca, les Editions Maghrébines, 1970, 255 p., ill.

Un cri d'alarme, lancé par un des rédacteurs du 1^{er} Plan quinquennal marocain, professeur d'Economie politique à la Faculté de Rabat, devant l'avenir qu'il voit se dessiner pour la jeunesse marocaine : la situation économique actuelle est déplorable ; dans le contexte du développement accéléré des nations nanties, les problèmes vitaux — et principalement l'effort à fournir pour satisfaire les besoins essentiels d'une population à croissance très rapide — ne peuvent être réglés que par une réforme complète des méthodes de développement, en particulier de la planification, et par l'adoption indispensable de mesures que ne prévoit pas l'actuel plan quinquennal dans ses perspectives à long terme : développement intensif de l'enseignement, industrialisation confiée à l'Etat, réforme agraire réelle et totale. Clair et émaillé de chiffres, souvent polémique, cet exposé de combat est destiné aux jeunes étudiants marocains. Nul doute qu'il présentera aussi un grand intérêt pour ceux qui se penchent sur l'avenir du Maroc, la doctrine économique de la gauche marocaine, et plus généralement les problèmes du développement.

J.J.R.

OTTAWAY (David et Marina). — *Algérie : the politics of a socialist revolution*. Berkeley et Los Angeles. The University of California Press, 1970, 322 p.

L'ouvrage de David et Marina Ottaway présente tous les avantages et les défauts des travaux accomplis par de bons journalistes qui ont séjourné un temps appréciable dans un pays en utilisant les nombreux contacts que leur permet leur profession (David Ottaway a été trois ans correspondant du *New York Times* et de *Time magazine* à Alger). Des informations nombreuses et assez souvent exactes, bien présentées et classées; une absence désolante de réflexion en profondeur et bien des à-peu-près dans les analyses. Tout expliquer par l'« Aqabyia » d'Ibn Khaldoun fait sourire, surtout si cette notion est transposée avec tranquillité aux divisions entre clans et chefs historiques pendant la guerre de libération. Que penserait-on d'une histoire politique de la France gaulliste qui se fonderait exclusivement sur le serment d'allégeance des vassaux au suzerain ?

Rapporter avec honnêteté l'événement ne suffit pas quand on manque de l'appareil sociologique minimum pour situer et mettre en perspective ce qu'on rapporte. Les journalistes qui se sont essayés à rendre compte du Maghreb et du monde arabe n'ont guère jusqu'à présent été très heureux (le récent ouvrage de G. Viratelle sur « l'Algérie algérienne » constitue une notable exception). Mentionnons cependant des renseignements biens venus sur la « crise de l'indépendance » (p. 9-27), les « nouvelles forces » (p. 125-144) et la « fin de l'internationalisme » (pp. 230-251), quelques bonnes biographies (p. 296-304). Le reste nous semble plus banal et le chapitre sur « le peuple algérien » (p. 27-50) franchement médiocre. Détachons cette perle : « After 132 years of colonization, there is little in Algeria today that the people can regard as specifically algerian » (p. 44), modèle de phrase qui, réflexion faite, ne veut rien dire.

L'ensemble peut cependant être agréablement consulté, à condition de ne point prendre pour argent comptant tout ce qui s'y trouve. Citons pour finir, entre autres erreurs, l'assimilation du C.R.U.A. aux centralistes p. 13; la mention d'une tentative de coup d'Etat contre le G.P.R.A... en 1956 (!); l'origine haïtienne attribuée à l'Antillais F. Fanon (p. 25). Tant qu'à tout expliquer par les individus et les clans, mieux vaut faire sur eux des rapports irréprochables.

Jean LECA.

Algerien. Zeitschrift für Kulturaustausch. Stuttgart. Institut für Auslandsbeziehungen, 1970, cahier n° 2, 276 p., bibliographie.

Ce numéro spécial consacré à l'Algérie a pour but de mieux faire connaître ce pays au lecteur de langue allemande et doit aussi resserrer les liens d'amitié qui existent déjà entre l'Allemagne et l'Algérie.

Depuis son indépendance, le peuple algérien, au passé historique riche en traditions mène une politique de développement de son économie, de sa structure sociale et culturelle tout à fait remarquable; les résultats le sont aussi.

Des spécialistes connus du monde scientifique et culturel, des économistes et des politiciens, ont apporté à cette publication leur précieuse contribution.

Après l'hymne national traduit en allemand le premier article donne un aperçu des bases géographiques de l'espace vital algérien. Sa géographie économique et sociale servira d'introduction aux représentations spéciales de l'espace économique algérien dans les articles ultérieurs. Tous les aspects sont évoqués, ethniques, religieux, politiques, culturels, avec les problèmes d'arabisation et de formation professionnelle. Le développement économique à tous les niveaux, donne une idée de la dynamique de ce pays qui a su comprendre les besoins de sa population et tout en œuvrant pour un retour aux sources, mettre l'accent sur l'industrialisation de ses richesses.

Béatrice de SAENGER.

BALOUS (Suzanne). — *L'action culturelle de la France dans le monde*. P.U.F., Paris, 1970, 190 p.

Ce petit ouvrage n'intéresse notre aire géographique que par de bien trop petits morceaux, 12 lignes sur la littérature maghrébine d'expression française (p. 44), 5 pages sur l'action culturelle française au Maghreb (p. 123-127) et 3 pages de généralités (p. 181 et s.).

C'est bien peu alors que l'Afrique du Nord représente 50 % des crédits que la France consacre à cette action. On peut regretter aussi que les chiffres soient assez anciens quand ils ne sont pas faux (1). Nous donnons dans notre chronique la mise à jour du paiement des professeurs. Le système qu'évoque Madame Balous p. 57 ne correspond plus à la réalité.

Pourtant l'ouvrage permet de saisir l'ensemble du projet de francophonie et en cela l'œuvre est utile encore que le ton général d'autosatisfaction sur l'œuvre de la France soit peu scientifique et assez gênant.

B. ETIENNE.

PROBLEMES ECONOMIQUES ET SOCIAUX

NOIN (D.). — *La population rurale du Maroc*. 2 volumes, 279 + 342 pages, 73 fig., + 18 cartes hors-textes, Presses Universitaires de France, Paris, 1970. Thèse pour le Doctorat ès lettres soutenu à la Sorbonne en janvier 1970.

La thèse de D. Noin présente le premier avantage d'être d'un abord particulièrement séduisant. La présentation typographique, le dessin des figures et des cartes dans le texte sont très soignés; les photographies et les cartes hors-texte sont d'une qualité (nous allions écrire... d'un luxe) jamais atteinte, nous semble-t-il, dans une publication française de ce type. Tout spécialement les 18 cartes en couleurs constituent une illustration d'une valeur exceptionnelle.

Cet extérieur aimable est loin de constituer le seul attrait de l'ouvrage: il orne un texte qui est également d'une grande richesse. Son intérêt est double: sur le plan de la méthode, il constitue un essai original d'étude globale d'un milieu humain en pays sous-développé, sur le plan de la description géographique, il apporte une série d'images très personnelles des régions rurales du Maroc.

Dans la définition d'une méthode d'analyse de la démographie d'un pays en voie de développement, D. Noin est allé aussi loin qu'il est possible pour un géographe, utilisant non seulement les moyens de sa propre discipline, mais encore les apports des sciences voisines: histoire et sociologie. La critique des sources historiques montre combien il est difficile d'approcher la réalité démographique du Maroc avant le début de notre siècle. La carte au 1/4 00 000^e « essai sur la distribution de la population au début du xx^e siècle », comporte déjà une assez grande part d'interprétation des documents disponibles.

Le recensement de 1960, nettement supérieur à tous ceux qui l'ont précédé, a été pour D. Noin la principale source de documentation. Mais il l'a heureusement complétée par des enquêtes et des dénombrements dans diverses régions, comme le Rharb, le Tadla, le Haouz. De la documentation générale et des recherches personnelles multiples qu'il a effectuées, il tire une série de tableaux, de schémas et de cartes qui éclairent la dynamique globale et régionale de la population du pays.

(1) p. 182 : 90 % des effectifs de l'enseignement marocain sont français : nous espérons qu'il s'agit d'une erreur de typo.

Ainsi se dégagent les traits majeurs de la démographie marocaine : des taux de natalité de 46 à 49 ‰, des taux de mortalité de 17 à 19 ‰, un taux d'accroissement naturel de l'ordre de 30 ‰, l'un des plus forts du monde et qui fait que la population du Maroc augmente d'un demi million d'individus par an.

Parmi les thèmes les plus largement développés, nous retiendrons particulièrement ceux qui sont mis en valeur par les cartes suivantes :

— *Population et ressources agricoles* : en 5 couleurs, permettent de montrer pour chaque commune le nombre de personnes (2, 3, 4, 5, 6 ou plus) vivant de l'agriculture pour 1 000 dirhams de revenu annuel; ainsi se trouve illustré avec une particulière netteté le grand phénomène « d'inversion économique » du Maroc qui fait que ce sont les régions pauvres, les montagnes, qui abritent les densités les plus fortes de population vivant de l'agriculture; ainsi se dessine une étonnante distribution des isobases démographiques;

— *Migrations définitives des campagnards musulmans vers les villes*, carte au 1/2 500 000^e, qui par un système de tiretés en quatre couleurs reconstitue, pour 70 agglomérations de plus de 5 000 habitants, l'origine des habitants nés à la campagne et met en lumière à la fois les aires d'attraction régionale de certaines villes (avec pour Fès par exemple la dissymétrie entre l'importante immigration rifaine et la faiblesse des apports moyen-atlasiques) et la forte attraction qu'exerce Casablanca sur tout le Sud du pays.

La mobilité de la population est encore mise en lumière par trois cartes : *Régions de départ et mouvements des moissonneurs*, *Emigration masculine à l'intérieur du Maroc*, *Emigration temporaire masculine vers les pays étrangers*.

Ces cartes et leurs commentaires constituent des apports tout à fait nouveaux à la connaissance précise des mouvements migratoires du Maroc.

Ce bref compte rendu suffit à montrer que l'ouvrage de D. Noin constitue à la fois un apport original à la méthode d'étude du sous-développement et une somme de la connaissance du milieu rural marocain dorénavant indispensable pour tout chercheur préoccupé des problèmes des campagnes maghrébines.

J. Le Coz.

PASCON (P.) et BENTAHAR (M.). — *Ce que disent 296 jeunes ruraux. Enquête sociologique.*

Collection du Bulletin Economique et Social du Maroc, Rabat, 1970, 143 p.

La montée des jeunes (plus de 50 % de moins de vingt ans) dans les pays en voie de développement est un des faits sociaux les plus importants de notre époque. Ni les enquêtes ni les spéculations ne manquent sur le sujet, mais nous connaissons surtout la jeunesse citadine et la jeunesse instruite : elle est apte à s'exprimer, fait souvent parler d'elle et les enquêteurs l'abordent plus aisément. Les jeunes ruraux restent mal connus. On en parle et on les fait parler rarement. Et pourtant ils sont le nombre et l'avenir d'un pays comme le Maroc dépend largement de sa paysannerie, majorité dans la population, et des jeunes paysans, majorité dans la paysannerie. Il faut donc être reconnaissant à P. Pascon et M. Bentahar d'avoir entrepris cette enquête auprès des jeunes ruraux du Maroc.

Elle a porté sur 296 célibataires du sexe masculin, âgé de 14 à 30 ans (il n'y a que 3 % de plus de 24 ans), et dont 13 % seulement n'ont pas été scolarisés. Ils se répartissent entre quatre centres (agglomérations de moins de 2 000 habitants) et quatre villages, relevant des provinces de Beni Mellal, Kénitra, Marrakech et Taza. Les thèmes abordés sont au nombre de douze : école, loisirs, amitiés, travail, ville et village, jeunesse, sexualité, Maghzen, argent, famille, femme, passé et avenir.

Sociologues de bonne formation, les auteurs se défendent d'avoir voulu connaître les opinions, ni les attitudes ou les croyances, encore moins le comportement. Ils nous expliquent qu'ils n'en avaient pas les moyens, d'où la modestie du titre : « ce que disent 296 jeunes ruraux », dont ils ne prétendent pas qu'ils soient représentatifs de la population totale des jeunes ruraux du Maroc. Quant à la méthode, parfaitement

expliquée dans ses modalités et ses justifications; elle est celle d'une « enquête par entretien direct semi-collectif, semi-directif à questions ouvertes sur des thèmes arrêtés ».

La place nous manque pour suivre les auteurs dans le détail de leur enquête. Contentons-nous d'examiner la synthèse des dix dernières pages. « Les jeunes ruraux sont conventionnels » : ils critiquent certes leur école, leur société, leur famille. Mais ils ne remettent en question aucune structure ni aucune institution. Sur l'autorité du père sur le rôle de la famille, sur la femme, ils professent, dans leur énorme majorité, les opinions les plus traditionnelles voire les plus rétrogrades.

« Les jeunes ruraux idéalisent la sécurité ». Sur le travail, sur l'Etat, sur l'argent, ils s'accordent à « idéaliser un Etat fonctionnaire fort, juste, sécurisant et rentable ». On critique l'Etat, certes, mais on attend tout de lui et on ne l'imagine pas différent, dans ses principes de ce qu'il est actuellement.

Pascon et Bentahar s'interrogent longuement sur la question de savoir si le groupe des jeunes ruraux constitue ou non une classe sociale. Ils remarquent que les structures patriarcales et tribales qui, ailleurs, s'étaient effondrées avant l'avènement de la société industrielle, subsistent encore ici et qu'il y a souvent « coexistence entre les rapports patriarcaux et les rapports salariés » : main-d'œuvre surabondante, les jeunes sont exploités par les anciens, qui détiennent les moyens de production. Situation explosive, étant donné que ces jeunes sont plus instruits que leurs aînés, plus habiles à se mouvoir dans les structures nouvelles et plus conscients de leur existence en tant que groupe. Pourtant, les auteurs ne pensent pas que les jeunes constituent une classe sociale à proprement parler, d'abord parce que l'appartenance au groupe des jeunes est, par définition, transitoire, ensuite parce qu'ils appartiennent déjà à différentes classes sociales qui n'ont pas les mêmes intérêts.

Cette jeunesse est-elle « en passe de devenir le moteur de la société ? » Peut-être si l'on considère « les extraordinaires attentes de la jeunesse » que l'enquête fait apparaître, ces « aspirations que la société ne peut aujourd'hui satisfaire sans se transformer de fond en comble ».

L'optimisme des jeunes ruraux est quelque chose de frappant. Les images qu'ils se font de l'avenir, même le plus proche (« dans deux ans »), contrastent étrangement avec les critiques acerbes, mais très réalistes, qu'ils adressent à la situation présente. Mais cet optimisme, qui pourrait être une force, s'accompagne d'une passivité quasi totale. Ce coup de baguette magique qui doit tout transformer et qui ne peut manquer d'intervenir, on l'attend de l'Etat. Les jeunes d'aujourd'hui ne diffèrent guère sur ce point de leurs pères qui attendaient tout du *Maghzen*. « Le *Maghzen* est notre père et notre mère ». Mais nul ne songe un instant que des initiatives individuelles ou collectives à l'échelon local pourraient améliorer le sort de tous. La passivité des masses, que les observateurs ne relèvent pas seulement au Maroc, provoque des inquiétudes sur l'issue du difficile combat engagé contre le sous-développement. Elle facilite peut-être la tâche des responsables et les technocrates s'en félicitent sans doute, mais l'historien, qui sait que les grandes choses ne se sont accomplies dans le passé que lorsqu'une grande force soulevait un peuple, hésite à partager cet optimisme. Que la passivité soit le fait des anciens, c'est normal et sans doute fatal, mais si les jeunes en sont atteints eux aussi, où est l'espoir ? L'imagination est une force créatrice, certes, mais si elle ne suscite que des rêves ?

André ADAM.

BENSIMON-DONATH (Doris). — *Immigrants d'Afrique du Nord en Israël*. Editions Anthropos, Paris, 1970, 615 p.

Déjà connue par ses travaux sur le judaïsme marocain, Madame Bensimon-Donath présente maintenant, dans un gros ouvrage, le problème de l'intégration des immigrants d'Afrique du Nord en Israël. Son travail est mené en sociologue experte au maniement des enquêtes, appuyé sur une documentation abondante. Une remarque s'impose : les enquêtes ont porté en grande majorité sur des immigrants marocains et, par suite, il en

résulte une certaine orientation du travail de Madame Bensimon-Donath. Mais il n'en demeure pas moins que les sept parties du livre — le judaïsme maghrébin, une société en transition; la contribution de l'immigration nord-africaine à la constitution de la société israélienne; l'acculturation professionnelle; la famille et le traumatisme de l'immigration; la formation scolaire des jeunes nord-africains; aspects de l'intégration culturelle; l'intégration sociale — constituent un excellent tableau d'ensemble où sont bien mises en lumière les difficultés éprouvées par les juifs nord-africains à s'intégrer à une société qui ne les a pas toujours accueillis fraternellement. On appréciera en tout cas l'effort de l'auteur en vue de faire comprendre aux Israéliens eux-mêmes l'originalité et l'apport des nord-africains à leur nouvelle patrie, et le rôle que joue et jouera la jeunesse dans cette entreprise de compréhension et de fusion.

R. MANTRAN.

OUALALOU (F.). — *Economie politique*. T. 1: *Introduction aux études économiques*, Casablanca, Editions maghrébines, 1971, 576 p.

Nous tenons à saluer la parution de ce manuel d'Economie politique dont le mérite est d'être, à notre connaissance, le premier ouvrage de théorie économique écrit en arabe par un Universitaire maghrébin. Un compte rendu substantiel en sera donné dans le tome X de l'A.A.N. 1971.

TREYDTE (Klaus-Peter). — *Genossenschaften in Libyen*. [Coopératives en Libye]. *Entwicklung, Stand und Struktur des libyschen Genossenschaftswesens*. Hannover, Verlag für Literatur und Zeitgeschehen, 1970, 183 p., bibliographie. (Coll. Forschungsinstitut der Friedrich-Ebert-Stiftung-Band 79).

Pour situer son étude, l'auteur consacre quelques pages à l'examen du cadre culturel, économique et social dans lequel travaillent les coopératives libyennes. Ce travail se fait dans des conditions très difficiles et pour le vérifier il suffit de prendre en considération le contexte géographique et le climat qui peut transformer l'activité agricole en jouet du hasard dans les parties de la Libye qui présentaient encore à l'époque des Romains et des Grecs un paysage fertile. Le manque d'agriculture sédentaire a eu pour résultat un déboisement et une extension continue de la steppe en Libye et de grandes dépenses sont à fournir sur le plan technique pour y mettre un frein. Pour bien comprendre aussi les difficultés qui existent au niveau du fonctionnement, il faut savoir que la Libye — Etat unitaire, même si l'on reconnaît des différences entre ses régions — a encore un pourcentage assez élevé d'analphabètes. La formation de la population dans des domaines spécialisés n'est, elle aussi, pas avancée. Il en découle — à quelques exceptions près — un manque de formation sur le plan coopératif.

Pour l'instant, le pétrole domine l'économie nationale de la Libye, c'est encore un pays à « structure économique dualiste », dont le gouvernement tente de parvenir à une économie nationale complexe. Les moyens pour y arriver résident en une promotion de l'agriculture et de l'industrialisation. Mais cette promotion n'est possible qu'avec une main-d'œuvre qualifiée. Sur le plan plus spécifique de l'agriculture, cette étude de M. Treydte amorce les contours de la structure sociale de cette partie de l'économie où la proportion de travailleurs par rapport à l'ensemble de la population active varie — selon les régions — de 40 à 79 %. Mais il faut noter que le nombre de personnes employées dans l'agriculture a diminué environ d'un tiers entre 1954 et 1964, attirées par le développement de la vie urbaine.

La propriété collective n'est pas une innovation en Libye, elle existait de tous temps dans certaines tribus, parallèlement au nomadisme. Parmi les formes de propriété terrienne on note toute une série de formes intermédiaires à la propriété individuelle et la propriété collective. Il existe des droits d'usufruits, des propriétés privées régies par le droit coutumier, qui n'ont d'ailleurs fréquemment de validité qu'au sein de la tribu. Le sédentarisme tardif est la cause de deux phénomènes, la répartition relative-

ment égalitaire des terres, et l'absence de grandes propriétés. Il faut mettre à part les oasis du Fezzan, qui, faisant partie de la catégorie du sédentarisme précoce, ont subi un développement particulier. Le développement des coopératives dont l'histoire remonte à la colonisation italienne, se caractérise dans la Libye moderne par des créations selon le droit commercial italien. En 1956 une nouvelle législation libyenne sur les coopératives entra en vigueur, suivie par la mise en place de l'administration publique des coopératives. En 1963, le plus grand unitarisme de la Libye fait que le côté juridique des coopératives fut confié au Ministère du Travail et des Affaires sociales, le côté matériel est de la compétence des Ministères de l'Agriculture, de l'Industrie ou du Commerce selon le type de coopérative. La collaboration défectueuse entre ces différents ministères a grandement handicapé le développement de ces coopératives.

L'auteur fait ensuite une étude individuelle de la situation des coopératives agricoles, qui pour la plupart sont à but multiple. Leur système d'épargne et de crédit est peu ou pas du tout développé et elles n'ont pas l'initiative de l'écoulement de leurs produits sur le marché. Le soutien que leur accorde la Banque nationale est faible, bien que faisant partie de ses fonctions. Il est regrettable que les coopératives n'aient pas été intégrées dans les agences nationales de commercialisation ni dans les entreprises de transformation des produits agricoles. Seules les coopératives de consommation et celles de pêches sont d'importance. Dans les villes un peu importantes elles sont en mesure d'approvisionner leurs membres en marchandises à des prix de 5 à 10 % en dessous du prix du marché.

La Libye a fait d'autres tentatives de coopératives dans le domaine du logement, des transports et de l'artisanat, mais elles ont été un échec.

Un grand effort est fait de la part du gouvernement pour sensibiliser et informer la population, et une importance particulière est donnée à la formation coopérative, par des cours dans les écoles spécialisées et les facultés.

En conclusion, l'auteur dit que le monde libyen des coopératives a surmonté sa phase de stagnation qui a duré jusqu'en 1966-1967. Il reste à savoir si les coopératives pourront à l'avenir contribuer au développement social et économique. En tenant compte des erreurs du passé qui se situaient surtout au niveau de l'organisation et de l'administration, les trois points à exploiter à l'avenir devraient être les suivants : promotion systématique, coordination plus grande entre les services concernés et amélioration des cadres moyens dans les coopératives et les administrations concernées.

La création prévue d'une coopérative centrale pour les coopératives agricoles et celles de consommation pourrait jouer un rôle important dans l'avenir.

Béatrice de SAENGER.

PROBLEMES DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA CULTURE

Bsaïs (Abdeljabbar), MORRISON (Christian). — *Les coûts de l'éducation en Tunisie*. Tunis, Cahiers du C.E.R.E.S., Série économique n° 3, juin 1970, 183 p.

Cette étude se compose de deux parties. La première, concernant l'enseignement public tunisien, a été faite par A. Bsaïs; la seconde se rapportant à l'enseignement français (mission culturelle et écoles congréganistes) est l'œuvre de Ch. Morrison. Comme son titre l'indique, cette étude vise à « évaluer le montant des dépenses consacrées à l'Education et à les situer par rapport aux ressources du pays » (Bsaïs, p. 15). Partant de l'analyse des différents budgets de l'Etat (1960 à 1968), A. Bsaïs établit la part du budget réservé par chaque ministère pour la formation des cadres. L'auteur met ainsi en relief l'importance du budget consacré à l'Education nationale qui demeure, même en période de régression, le plus élevé de tous les départements (8 % du P.I.B. en 1968, ce qui classerait la Tunisie au 1^{er} rang mondial). Outre le budget global, l'auteur s'est attaché à déterminer la part réservée à chaque cycle de l'enseignement public en

Tunisie. A la fin de cette première partie (Les coûts de l'éducation en Tunisie (secteur public), p. 15-72), l'auteur conclut : « Au terme de ces analyses il nous est permis d'affirmer que l'effort mené par la Tunisie en matière d'éducation est considérable. D'autre part, l'analyse des structures a mis en relief l'importance de chaque degré d'enseignement et la tendance de l'Etat à développer surtout l'enseignement du 2^e degré et du 3^e degré. Cette évolution est encourageante dans la mesure où non seulement ces enseignements sont favorisés mais encore diversifiés (p. 64). Et A. Bsaïs d'ajouter en transition à sa deuxième partie « Effectifs et coûts unitaires de l'enseignement public en Tunisie » (p. 73-139) : « Reste enfin à apprécier cet effort. Les importantes sommes dont le poids se fait de plus en plus lourd, ont-elles été efficacement dépensées ? C'est là le problème des rendements de l'éducation qui est posé. Seule la détermination des coûts unitaires et l'analyse de leurs structures nous donneront les éléments d'une réponse » (id.).

Malgré la diversité et la confusion des statistiques, l'auteur est arrivé à établir pour chacun des cycles d'enseignement considéré les effectifs globaux. Partant de là, et en fonction de l'analyse du budget, il arrête les sommes dépensées *per capita* dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur : coût unitaire de fonctionnement, coût unitaire d'équipement et coût unitaire total.

D'après ces calculs, l'auteur conclut à des déperditions pour l'Etat tunisien en constatant que le coût réel unitaire est de 60 % supérieur au coût théorique. L'auteur impute cela au taux de redoublement élevé et aux abandons, ainsi qu'à la mauvaise qualification des maîtres. Ce sont là certes deux raisons réelles, mais elles ne sont pas les seules. L'organisation même du système scolaire tunisien et la condition socio-économique des élèves auraient dû être analysées. Ce n'est, certes, pas là la préoccupation essentielle de l'auteur.

L'étude de Ch. Morrisson concerne « l'aide culturelle française et les coûts de scolarisation par la M.U.C.F. et l'enseignement privé catholique d'élèves tunisiens » (pp. 141-165). Elle est un complément nécessaire à celle d'A. Bsaïs dans la mesure où elle s'intéresse à des dépenses investies dans l'enseignement par le truchement de l'aide culturelle française au Gouvernement tunisien (enseignants en particulier) et la scolarisation d'élèves tunisiens par les établissements de la M.U.C.F. et de l'enseignement privé catholique. L'auteur essaie donc de déterminer successivement l'aide culturelle française, les coûts de scolarisation d'enfants tunisiens par la M.U.C.F. et par l'enseignement privé catholique. Cette aide étrangère, ayant été assez importante au départ, tend à diminuer de plus en plus (3,7 % en 1969 des dépenses totales du Secrétariat d'Etat à l'Education nationale pour le premier et le second degré contre 6 % en 1965 et 12,1 % en 1961).

L'auteur impute les raisons de cette baisse à l'aspect transitoire de l'aide et à la prise en charge par le gouvernement tunisien, par un financement intérieur, de sa politique scolaire. Ceci est très vrai. Ne faut-il pas cependant remarquer l'aspect aléatoire de l'aide dans la mesure où elle est intimement liée à la situation politique du pays fournisseur et aux fluctuations des rapports internationaux.

En tout état de cause, le travail d'A. Bsaïs et Ch. Morrisson nous semble très précieux. Il présentera plus d'intérêt encore le jour où A. Bsaïs achèvera son étude comparative annoncée sur le coût de l'enseignement dans les trois pays du Maghreb. De telles études aideront les responsables maghrébins à rectifier éventuellement leur politique scolaire en saisissant mieux les points faibles de leurs systèmes scolaires. Une telle démarche leur évitera de pertes d'argent combien inutiles pour des pays en voie de développement. Une crainte cependant : que telles études sérieuses sur le coût de l'enseignement ne servent à instituer dans les pays intéressés une politique malthusienne, condamnée à l'échec.

N. SRAÏEB.

GHAZI (Farid). — *Le roman et la nouvelle en Tunisie*. Tunis, Maison tunisienne de l'Édition, 1970, 126 p.

Il s'agit là d'une œuvre posthume de Farid Ghazi, mort subitement en janvier 1962. L'auteur commence ainsi son ouvrage : « j'ai été longtemps persuadé que la nouvelle et le roman en Tunisie, n'avaient eu droit de cité qu'avec Mahmoud Messadi et Ali Dou'agi. Néanmoins, un dépouillement systématique de la presse et des périodiques littéraires avant 1938, permet de conclure à l'existence, parfois prolifique, du conte, du récit et de la nouvelle en Tunisie » (p. 5). C'est un véritable répertoire qu'en dresse Farid Ghazi de 1937 à 1961. Il s'agit, en effet, plus d'un fichier de notes que d'une œuvre élaborée : l'auteur passe en revue les œuvres recensées, les résume succinctement et fait état de temps à autre d'une observation personnelle. Il a néanmoins classé les œuvres en fonction de certaines orientations idéologiques qui traduisent le développement de la pensée tunisienne allant ainsi des séances (maqâma) à ce que l'auteur appelle les « nouvelles prolétariennes ». Outre l'intérêt réel présenté par ces œuvres littéraires, témoignages sur une société en évolution, l'ouvrage de Farid Ghazi constitue d'ores et déjà un instrument de travail indispensable à tout chercheur s'intéressant à la société ou à la littérature tunisienne contemporaine de langue arabe.

MZALI (Mohammed). — *Min wah'y al-fikr*. [Inspiration de la pensée]. Préface de Béchir Ben Slama. Tunis, Publication al-Fikr, 1970, 368 p.

Fondateur de la revue *al-Fikr* dont le premier numéro parut en octobre 1955, M. Mzali continue à diriger cette revue malgré toutes les charges politiques qui lui furent confiées depuis l'indépendance de la Tunisie. Cet ouvrage que publie *al-Fikr*, aujourd'hui, réunit tous les éditoriaux écrits par M. Mzali de 1955 à 1969. Le but de cette publication, est selon les termes mêmes de l'auteur, de « contribuer à la réfutation de ce que d'aucuns appellent la pauvreté du marché culturel et d'extirper le complexe d'infériorité qui habite plusieurs personnes. Celles-ci, constatant le manque de création littéraire — en viennent à estimer que la pensée tunisienne est stérile et que la jeunesse, à la recherche d'une nourriture spirituelle et culturelle, est obligée de se procurer cette nourriture à l'étranger » (p. 15).

En présentant ses éditoriaux en un seul volume, M. Mzali veut montrer, *a contrario*, que la pensée tunisienne n'est ni stérile ni pauvre. Les sujets abordés et leur diversité, la longévité d'une Revue comme *al-Fikr* dénotent — entre autres facteurs — d'une vie culturelle intense en Tunisie depuis son indépendance. Il est vrai que les problèmes qui se posent au pays sont nombreux et de tout ordre. Un coup d'œil sur les rubriques de l'ouvrage de M. Mzali suffit pour nous en convaincre : Pour la patrie (p. 21 à 69), Pour le Maghreb arabe (p. 73 à 94), Avec la Révolution algérienne (p. 97 à 108), Personnalités tunisiennes (p. 111 à 126), Problèmes et prises de position (p. 129 à 209), De l'enseignement et de l'éducation (p. 213-228), Problèmes de la culture (p. 231 à 285), Les arts littéraires (p. 289 à 305), Orientation et problèmes d'*al-Fikr* (p. 309 à 362).

L'auteur traite de ces problèmes sous leurs divers aspects, s'engageant lui-même dans la bataille, parfois même sur un ton polémique mais toujours égal à lui-même.

À ce titre, l'ouvrage acquiert plus d'intérêt dans la mesure où l'auteur est représentatif de l'une des tendances intellectuelles de la Tunisie contemporaine, dont l'influence est grandissante si l'on en juge par les débats actuels sur la tunisification et l'authenticité dont M. Mzali est le porte-drapeau.

Multaqa'l-qaṣṣāṭin al-maghāribā. [Colloque des romanciers maghrébins, 24-28 décembre 1968]. Tunis, Centre culturel international de Hammamet, 1970, 212 p.

Ce volume constitue les actes du Colloque des romanciers maghrébins réunis à Hammamet du 24 au 28 décembre 1968 sous les auspices du Centre culturel inter-

national dirigé par M. Tahar Guiga. L'organisation de ce colloque faisait suite à des demandes souvent formulées par divers écrivains maghrébins dans le but de confronter leurs expériences personnelles ou de discuter des problèmes concernant la création littéraire dans chacun des quatre pays (Algérie, Libye, Maroc, Tunisie). Aussi le sujet principal choisi pour les débats fut-il : « Problèmes de la création littéraire dans nos sociétés en voie de développement ».

Seize communications ont été faites à ce colloque ainsi que des recommandations que le lecteur pourra aisément consulter dans cette livraison qui constitue un précieux instrument de travail pour ceux qui s'intéressent à la vie littéraire maghrébine.

Noureddine SRAIEB.

ZERDOUMI (Nefissa). — *Enfants d'hier : l'éducation de l'enfant en milieu traditionnel algérien*. Préface de Maxime Rodinson, Paris, Maspéro 1970, 302 p.

Cet ouvrage constitue un précieux document. Il est important par son contenu qui introduit à l'intérieur du monde de l'enfance algérienne. Il est courageux parce qu'il est écrit par une algérienne (la première à écrire sur un tel sujet) qui n'hésite pas à dévoiler un fond socio-culturel traditionnel, encore présent, sur lequel, par souci de pudeur, on préfère généralement ne pas s'attarder.

L'auteur est assistante sociale et fonctionnaire de l'U.N.I.C.E.F. Son étude est une thèse soutenue à Paris en 1968.

Il s'agit d'un travail d'ethnographie et de sociologie. Il s'appuie, certes, sur des études faites antérieurement (cf. bibliographie, p. 293-6), mais aussi et surtout sur l'expérience personnelle de l'auteur, sur ses enquêtes, observations et interviews. Il concerne davantage les sociétés de Tlemcen, de l'Ouest algérien et des oasis du Sahara septentrional, ce qui ne l'empêche pas de faire état de ce qui se passe dans les Kabylies, sur les Hauts Plateaux et même dans les grandes villes. Son objet est la formation de base que reçoit l'enfant algérien en milieu traditionnel, de sa conception à ses premières années.

Le lecteur sera peut-être frappé par la place considérable occupée par les pratiques de préservation de l'enfant contre le mauvais œil et les mauvais génies, par la prépondérance de l'autorité paternelle et le primat de la masculinité, par le caractère profondément charnel des liens qui unissent la mère et l'enfant, par un mode d'éducation dans lequel les traditions populaires submergent souvent les traditions islamiques. Quant à l'auteur, il insiste, à travers ses nombreuses notations, sur l'emprise exercée par le milieu sur l'enfant : « *Je ne pense pas qu'un non-musulman, même s'il a vécu dans le milieu, puisse avoir une faible idée de la contrainte sociale formidable qui, en pays arabe ou berbère, pèse sur l'individu au sein de la cellule familiale, et, au-delà de la famille, dans l'ensemble de la communauté* » (p. 238 : c'est l'auteur qui souligne).

N. Zerdoumi aime trop ses frères algériens pour cacher les qualités que développe chez l'enfant l'éducation traditionnelle : patience, endurance, retenue, maîtrise de soi, service de la famille, crainte du père, amour de la mère, soumission à l'événement et à Dieu... Elle n'en demeure pas moins sévère quand elle critique certains résultats de cette éducation : en matière morale et religieuse, l'enfant grandit sous le signe du *h'arâm* (l'interdit); en domaine social et familial, il est formé par la *h'achouma* (la gêne devant le collectivement répréhensible); au plan personnel, il vit sous le signe du conformisme. Elle en vient même à laisser percer une certaine irritation (cf. p. 288).

Toutefois, le but de l'auteur n'est pas de faire le procès du système éducatif qu'elle décrit. Il est, d'une part, de « pénétrer ses origines et de découvrir ses racines » : à cet égard, le système éducatif traditionnel lui semble inséparable de « la fresque de la vie typiquement maghrébine des jours sombres, menacée par les calamités, minée par la famine cyclique des années de sécheresse et d'épizootie » (p. 286). Il est, d'autre part et surtout, de prévenir les responsables de l'enseignement, soucieux trop exclusivement de statistiques et de pourcentages, qu'« ils n'ont pas mesuré et peut-être pas voulu voir, les marques profondes laissées sur la mentalité de l'enfant par les impressions du

premier âge: la crainte des *djnoun*, du mauvais œil, la *h'achouma*, l'emploi des amulettes, les rites, tous ces mythes et tabous qui imprègnent le milieu traditionnel » (p. 288).

Et l'auteur de conclure: « Aujourd'hui les valeurs traditionnelles qui comblaient l'esprit et soutenaient le destin de chacun s'effritent. Nous sommes à ce moment difficile où les aveugles espérances ne suffisent plus et où les lucides espérances commencent à peine à être distribuées » (p. 288).

On ne pouvait tout demander à cet ouvrage, dont la lecture est indispensable pour la connaissance de l'Algérie originelle. Toutefois, on peut regretter d'une part, que l'auteur ne précise pas davantage l'impact de la culture traditionnelle sur la société globale actuelle et, d'autre part, qu'il ne consacre que deux pages, les deux dernières, à l'évolution qui se dessine aujourd'hui.

H. SANSON.

SCELLES-MILLIE (J.). — *Contes arabes du Maghreb*. Collection documentaire de folklore, volume 11, Paris, Editions G.P. Maisonneuve et Larose, 1970, 336 p.

Il s'agit surtout de contes marocains, puisque, sur les quarante-cinq qui composent ce recueil, vingt-quatre proviennent de Meknès. Les autres sont en majorité sahariens, recueillis dans le Souf ou l'Adrar et à Laghouat; quelques-uns viennent d'Alger ou de Tunis. Ils sont groupés en six catégories: deux contes d'animaux, quatre contes « initiatiques et romantiques » (catégorie étrange aux yeux d'un folkloriste...), six contes facétieux, sept contes moraux, neuf contes merveilleux, et dix-sept contes religieux. Le texte est donné dans la traduction française seule. Chaque conte est suivi de notes, plus ou moins développées, qui contiennent de nombreux rapprochements non seulement avec les contes maghrébins déjà publiés, arabes ou berbères, mais avec la littérature méditerranéenne du genre (Espagne, Grèce, Italie, Corse, etc.).

Il n'y a pas d'essai d'interprétation. C'est parfaitement légitime d'ailleurs et un recueil de textes bien établis, accompagnés de notes qui permettent les rapprochements nécessaires, est un document précieux pour des études comparatives ultérieures. Encore faut-il que ces textes soient *authentiques*, nous voulons dire par là authentiquement populaires et non pas arrangés, au moins dans l'expression, par des transmetteurs plus ou moins lettrés, qui retouchent consciemment ou non les « naïvetés » du style populaire.

A titre d'exemple voici, p. 181, une phrase qui me laisse perplexe: « La guerre menaçait d'éclater. A telle enseigne que le Chef de la police fit fermer la grande porte des remparts à l'entrée de la ville par des gardes, de façon à étouffer les échauffourées possibles et à empêcher l'aggravation du conflit par l'aide de troupes venues de l'extérieur ». La phrase est, en français, d'une lourdeur qui frise l'incorrection. Je crains que la traduction ne soit fidèle et que le texte arabe n'ait pas plus d'élégance: cette « stratégie » policière me paraît avoir plus de chances d'être due à un « évolué » (soucieux d'expliquer rationnellement la fermeture des portes) qu'à un aède de souk ou qu'à une grand-mère contant à la veillée. Chacun sait que le mauvais style fleurit plus aisément dans la bouche des semi-lettrés que sur les lèvres des ignorants. Combien de fois n'ai-je pas admiré chez des paysans maghrébins, arabes ou berbères, totalement illétrés, une simplicité, une précision et une pureté de langue que l'homme instruit ne retrouve qu'à force de génie!

Rêver du Maroc. Préface et légendes de Ahmed Séfirioui, 134 photographies en noir et en couleurs, édit. Vilo, Paris, 1970, 119 p.

Il s'agit d'un album illustré, paru dans la collection « Rêver de... », à l'usage des touristes ou candidats touristes. C'est dire que l'image y tient plus de place que le texte, lequel n'occupe guère que six pages. Dû à Ahmed Sefirioui il est d'ailleurs excellent.

Les photographies le sont aussi, techniquement du moins. L'ancien et le moderne s'y mêlent équitablement. Mais on regrettera des concessions commerciales du genre de celle qui entache la photo 73 : dans le jardin d'un hôtel du Sud, avec *tighremt* à l'arrière-plan, un bassin avec une barque, sur la barque un tapis (berbère, naturellement), sur le tapis une charge de fruits d'or (les Hespérides...), au milieu des fruits une *pin-up* blonde en *bikini*, et au second plan un chameau tenu en laisse par un homme bleu. Rien n'y manque ! Je n'en ferai pas reproche à Ahmed Sefrioui : je sais par expérience que, dans ce genre d'albums, l'auteur du texte n'est généralement pas consulté sur le choix des illustrations. Mais c'est faire injure à un écrivain de qualité que d'imager sa prose avec de telles sottises publicitaires.

André ADAM.

CAMPS-FABRER (Henriette). — *Les bijoux de Grande Kabylie*. Mémoire du Centre de Recherches Anthropologiques, Préhistoriques et Ethnographiques (Alger), XII, Paris, Arts et Métiers Graphiques, 1970, 180 p., 177 fig., VIII pl. h.t.

Ce livre de Madame Camps-Fabrer constitue un document, excellemment illustré, sur un art que l'on qualifie habituellement de « mineur », mais qui apparaît ici comme un art au sens plein du terme.

Après avoir précisé qu'en Grande Kabylie le métier de bijoutier est l'apanage des Musulmans — alors qu'ailleurs il est celui des Juifs — Madame Henriette Camps-Fabrer donne des indications détaillées sur la nature des matériaux employés (argent, maillechort, corail, clous de girofle, émail), sur les outils et surtout sur la technique (ce chapitre est particulièrement remarquable) ; elle examine ensuite les différents genres de bijoux (diadèmes, boucles d'oreilles, fibules, colliers, bracelets, etc.), pour terminer par une étude sur les origines de l'orfèvrerie kabyle qu'elle fait remonter, par l'intermédiaire des Byzantins, des Vandales et des Germains aux régions du Nord de l'Iran.

Un lexique et une abondante bibliographie terminent ce livre qu'on lit avec un grand plaisir et un grand intérêt.

R. MANTRAN.